



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1935

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-HUIT ANS.

1897-1935

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT



LABELLE

TRENTE-NEUVIEME ANNEE NUMERO 28

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 12 JUILLET 1935

PROMESSES ET REFORMES CHIMERIQUES

La sixième et dernière session du présent Parlement a pris fin vendredi dernier.

Le 18 avril prochain, le Parlement expirera.

Des élections générales suivront à brève échéance, probablement en septembre.

Le temps de la reddition des comptes est arrivé pour le gouvernement Bennett élu en 1930, sous de fausses représentations. Ce gouvernement incapable de remplir ses promesses, impuissant à remédier à la crise dont l'accute n'a fait que s'aggraver depuis cinq ans, à recule le plus loin possible l'heure de sa comparaison devant le peuple canadien. Il se sent d'avance condamné et il n'est pas pressé de voir arriver le moment de son exécution.

A l'inverse du gouvernement Taschereau qui, sans avoir saturé le peuple de promesses, peut se présenter à lui avec des œuvres utiles, des réformes effectives, une législation sociale adaptée aux besoins de l'heure; le gouvernement Bennett comparait devant l'électeur canadien avec un bilan de promesses inaccomplies et d'espérances déçues, avec une politique qui a compromis le commerce de notre pays et n'a aucunement remédié aux maux du chômage.

Nous avons attendu en vain, pendant cinq ans, la réalisation des promesses que M. Bennett et ses amis nous ont faites en 1930.

Cinq années d'attente et de déception!

En janvier dernier, M. Bennett, sentant lui-même la faiblesse de sa cause et la faillite de ses belles promesses, a voulu payer d'audace en tentant, une fois de plus, de tromper le peuple canadien. Il parla à la radio et y annonça des réformes salvatrices dont le but

évident était de faire contre-poids à ses promesses avortées.

Que de réformes essentielles qui devaient assurer le salut public!

Cette fois, il n'a fallu que cinq mois — et non cinq ans — pour démontrer que ce programme de réformes n'était qu'un subterfuge. La session parlementaire est close, or qu'est-il advenu des réformes substantielles et solemnellement promises par M. Bennett à la radio, et dans le discours du trône à l'ouverture des Chambres?

Le docteur Bennett et ses assistants n'ont apporté aucun remède et aucun soulagement au pays de plus en plus malade. Ces charlatans politiques n'ont fait qu'aggraver son état.

Il n'est pas nécessaire de nous attarder à démontrer le fiasco des promesses de 1930. Pensez donc, M. Bennett devait procurer de l'ouvrage à tout le monde, enrichir la classe agricole, régler la question du chômage en trois mois!

Mais il est plus à propos de faire voir que le programme de réformes de M. Bennett ne vaut pas mieux que ses promesses de 1930. Le même humbug a engendré la même fumisterie.

A la veille des élections générales, le peuple doit se rendre compte des faits qui sont soumis à son jugement.

M. Bennett nous a trompé en 1930. Cela est admis. Nous a-t-il trompés il y a cinq mois à la radio quand il a annoncé ses grandes réformes?

Sur ce point nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'étude publiée par M. Adjudant Savard, dans le *Canada*. Nos lecteurs la trouveront ci-après.

On constatera que les réformes de M. Bennett sont allées rejoindre ses promesses de 1930 et que, comme elles, elles ne sont que des ballons crevés.

Le Franc

Les promesses de M. Bennett en matière de réformes

En janvier 1925, M. Bennett prêchait à la radio la nécessité de réformer le système économique. "Je suis pour la réforme, disait-il, et dans mon esprit réforme signifie l'intervention du gouvernement. Cela veut dire contrôle et réglementation par l'Etat. C'est la fin du laissez-faire. La réforme présente une reprise certaine. Il ne peut y avoir de reprise permanente sans réforme. Je pose la question clairement: "Réforme, ou pas de réforme..."

Tel fut donc le thème de la session qui vient de se terminer. Il n'est que de mettre en regard des déclarations de M. Bennett à la radio les diverses mesures adoptées. On jugera.

Salaires minimum

M. Bennett avait promis une loi uniforme pour tout le Canada concernant le salaire minimum.

A cette fin, il fit ratifier une convention de l'Organisation internationale du travail. Et nous avons aussi la loi dite du salaire minimum 1935.

Cette législation, sociale est de validité douteuse.

La convention ne prend effet qu'un an après ratification. Les sections importantes de la loi n'entreront en vigueur que le 25 avril 1936.

La convention et la loi n'établissent aucunement un salaire minimum à travers le Canada, mais pourvoient simplement à un mécanisme concernant le salaire minimum. Aucune commission n'est établie, mais le gouverneur en conseil est autorisé à mettre le mécanisme en marche quand il le jugera à propos...

Le gouvernement peut utiliser le mécanisme déjà existant dans certaines provinces. En d'autres termes, la législation n'affecte pas les provinces qui ont déjà une loi du salaire minimum.

En vertu de la nouvelle loi il est loisible au gouvernement, sans plus, de faire enquête sur le minimum de salaire requis pour assurer à l'ouvrier sa subsistance de façon convenable. Il est aussi possible au gouvernement de fixer un minimum de salaire au cas où le commerce du Canada serait affecté ou l'ouvrier opprimé.

En résumé, cette législation ne prend effet qu'un an après ratifi-

cation. Elle ne constitue pas une loi nationale du salaire minimum et ne contient rien de précis pour l'établissement d'une commission du salaire minimum.

Heures de travail

"Je crois qu'il devrait y avoir une limite uniforme dans la semaine de travail," disait M. Bennett à la radio le 4 janvier.

Une loi fut adoptée, au cours de la dernière session, limitant la journée de travail à huit heures et la semaine à 48 heures. Or cela ne fait que traduire une pratique qui existe déjà dans diverses branches de l'industrie canadienne. De fait, les ouvriers exigent aujourd'hui la semaine de 44 heures, et même de 40 heures.

Pour le reste, cette législation est aussi de validité douteuse.

Le travail des enfants

"Il faut mettre fin au travail des enfants," disait encore M. Bennett à la radio.

Il l'oublia au cours de la session. Ce n'est pourtant pas le point le moins important dans un programme de législation sociale qui mérite ce nom.

Assurance-chômage

"Personne ne doit être abandonné à l'incertitude de la charité privée ou à l'humiliation d'une gratuité du gouvernement. Comme membre de notre société économique, chacun a droit à la sécurité, pourvu qu'il consente à travailler. C'est pourquoi l'ouvrier, quand il se trouve sans emploi, doit, avec le secours de l'Etat, avoir les moyens d'assurer sa propre sécurité contre le chômage. Cette sécurité lui sera donnée par le moyen de l'assurance-chômage." Voilà ce que promettait explicitement M. Bennett, il y a six mois. Et il ajoutait qu'il se hâterait de substituer aux mesures temporaires de secours un système permanent et scientifique d'assurance contre le chômage.

Nous avons une loi dite d'assurance-chômage. Elle n'embrasse qu'une partie restreinte de la population industrielle. Diverses branches importantes de l'industrie en sont exclues, notamment l'agriculture, les pêcheries, l'industrie du bois, les transports, les banques,

QUINZE ANS DE GOUVERNEMENT SANS TACHE

En dépit de tant de calomnies qui souillent les ondes hertziennes et salissent quelques feuilles sans importance, le premier ministre de notre province, l'honorable M. L.-A. Taschereau, a dû plus que tout autre, ressentir, le mardi 9 juillet, la joie du devoir accompli. Peu de politiques peuvent se vanter comme lui d'avoir réussi à maintenir dans un équilibre parfait, durant quinze ans, un gouvernement dont les adversaires, pour ne pas être tous de bonne foi, n'ont pas ménagé les coups, même en bas de la ceinture, au chef politique que le peuple, lui, n'a pas cessé de comprendre et d'estimer à sa juste valeur.

Le libéralisme a une valeur intrinsèque indiscutable. Dans tous les pays où le peuple en a fait un essai loyal, il a laissé des preuves durables de son excellence. Toutes les classes de la société en retirent des bienfaits incalculables que seuls refusent d'admettre "ceux qui ont des yeux et ne voient point", ou plutôt ne veulent pas voir.

Mais, si la doctrine est en soi la

service domestique, l'enseignement, la police militaire, les services publics, etc.

Même dans les occupations privilégiées, sous l'empire de la loi, seuls peuvent en profiter ceux qui ont actuellement de l'emploi et qui peuvent contribuer au fonds de secours. Rien pour ceux qui sont actuellement sans emploi. Les chômeurs sont ignorés.

Ceux qui peuvent escompter quelque chose de la nouvelle loi doivent attendre que la commission soit nommée, qu'une date soit fixée pour la première contribution, et qu'il se soit écoulé ensuite quarante semaines. Ce n'est qu'alors que l'assuré pourra bénéficier de l'assurance-chômage telle qu'institué.

Incidentement, la validité de cette loi est loin d'être établie.

Le Dole

L'ouvrier, disait M. Bennett à la radio, n'est sûrement pas à blâmer pour le chômage. Il faut lui venir en aide. "Et par là, ajoutait-il, je ne veux pas dire le dole. Le dole est une chose affreuse. C'est à la fois, un insulte à l'ouvrier et à ceux qui prétendent avoir le contrôle de notre système industriel."

Cela s'apparente à toutes les promesses antérieures de M. Bennett concernant le chômage. On sait à quoi s'en tenir.

Pour faire suite à ses promesses, M. Bennett élabore un programme de travaux publics. L'an dernier, 40 millions furent affectés à cette fin dont une faible partie fut effectivement dépensée. Cette année une somme de 18 millions fut votée pour les mêmes fins. De plus, une garantie de 15 millions fut consentie à nos deux grands réseaux pour leur permettre d'améliorer leur matériel.

Pour mettre fin au dole, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que ce qu'il fit déjà l'an dernier. Or, en dépit des 40 millions votés, ce qui est plus que cette année, on constate qu'en mai 1935 il y avait au Canada 1,096,899 personnes sous le secours direct.

Le gouvernement, d'ailleurs, admet son impuissance par la bouche de Sir George Perley. Quand celui-ci refusa, au nom du gouvernement, d'écouter les griefs des grévistes de Vancouver, le 27 avril, il déclara qu'une politique fédérale comportant du "travail et des gages" deviendrait vite un fardeau, que le peuple canadien ne pourrait supporter. Et Sir George Perley prenait soin d'ajouter que le programme de travaux publics serait forcément confiné dans certaines limites.

Pension de vieillesse

M. Bennett promit à la radio de s'occuper des vieillards, incapables de travailler. Il ne voulait pas se fier à la loi que les libéraux mirent dans les statuts qu'il considérait comme "non scientifique et périlleuse".

Cette loi, apparemment, suffit à M. Bennett car il ne fit rien de plus au cours de la longue session qui vient de se terminer.

Outre les pensions de vieillesse, M. Bennett promit l'assurance contre la maladie et les accidents. Or la législation adoptée ne com-

meilleure, l'homme qui l'incarne a aussi sa part de mérites dans le progrès et les avantages qui en découlent pour le peuple en général. Les libéraux de la province de Québec n'ont jamais eu à rougir de leurs chefs, mais ils se félicitent particulièrement d'être gouvernés depuis quinze ans par un Alexandre Taschereau, dont le nom laissera dans l'histoire une trace indiscutablement incomparable.

Les temps difficiles que nous traversons ont donné à notre premier ministre l'occasion de mettre en lumière ses talents peu communs d'homme public, d'homme d'affaires et d'homme tout court. La législation si progressivement humaine dont il a enrichi nos statuts restera une preuve incontestée de son idéal qui le porte non seulement à guérir les maux de notre population, mais à les prévenir.

Souhaitons, dans l'intérêt général des Canadiens-français, qu'un premier ministre tel que l'honorable M. Alexandre Taschereau ait la santé et le courage de demeurer encore longtemps à la tête de notre province!

JEROME.

Impôt sur le revenu

M. Bennett promet avec grand éclat de faire une distinction entre le revenu du travail et celui du capital. Et cela dans l'intérêt des deux. Car, disait-il, le déséquilibre qui existe actuellement ne saurait se prolonger indéfiniment sans porter atteinte à tout le système économique.

Voici ce que M. Ralston disait à ce sujet en Chambre, le 26 mars dernier: "Une taxe est imposée sur deux genres de revenus: d'abord sur les revenus du travail excédant: \$14,000 et, en second lieu, sur les revenus que l'on est convenu d'appeler les revenus du capital. Je dois dire que cette surtaxe sur les revenus élevés est plutôt tendre dans son application. Elle ne pèse pas trop lourdement sur ceux qui sont le mieux nantis. On constate, en effet, que la surtaxe est de trois pour cent sur tout revenu dépassant \$14,000 et allant jusqu'à \$20,000. La surtaxe se calcule sur l'excédent. Mais dans le cas d'un revenu vingt fois plus élevé, disons \$280,000 par année, la surtaxe ne suit aucunement la proportion. Quoique jouit d'un revenu de cette envergure n'aura qu'à payer une surtaxe de 10 pour cent sur toute somme excédant \$14,000. Dix pour cent au lieu de 3 pour cent sur un revenu vingt fois plus élevé, la proportion n'est pas gardée. Rien dans tout cela de bien radical ni qui tende manifestement à une meilleure répartition de la richesse."

Service civil

M. Bennett avait promis la réorganisation du service civil et l'établissement d'un département des communications. Il avait même un plan tout prêt qu'il offrait à notre admiration. Mais rien n'a été fait. Et de plan on n'entendit plus parler.

Conseil économique

Dans l'esprit de M. Bennett, cet organisme devait jouer, dans le domaine économique, le même rôle que le Conseil national des recherches dans le domaine scientifique.

Or, le Conseil économique n'est pas encore constitué. On sait, de plus, que M. Bennett s'en réserve la présidence. Avec les multiples fonctions du premier ministre, on ne voit pas comment ni à quel moment un tel organisme peut fonctionner utilement. On ne voit pas, non plus, de quelle utilité serait l'avis d'un groupe d'experts, se réunissant deux fois l'an, pour un homme qui ignore pendant cinq ans l'avis de ses ministres et des officiers des divers départements. Ce n'est sûrement pas ce qui amènera "l'ordre nouveau" promis par M. Bennett.

Les députés de Terrebonne visitent leur comté

Assemblées de l'honorable Athanase David et de M. L.-E. Parent

Dimanche 14 juillet

Sainte-Lucie, après la messe, Sainte-Agathe, 2,30 après-midi. Sainte-Adèle, le soir.

Orateurs: l'honorable Athanase David, l'honorable Irénée Vautrin, M. L.-E. Parent, M. Raymond Raymond.

Samedi, 20 juillet

Saint-Janvier, le soir. Orateurs: l'honorable Athanase David, M. L.-E. Parent, M. H. Perrier.

Dimanche, 21 juillet

Sainte-Anne des Plaines, après la messe. Terrebonne, 2,30 après-midi. Sainte-Thérèse, le soir.

Orateurs: l'honorable Athanase David, l'honorable A. Godbout, M. L.-E. Parent, MM. H. Perrier, L. Bertrand, S. Latour.

Le placement

M. Bennett prôna à la radio la protection du placement. Et dans ce but, il promit d'abord de "mettre des dents" à la loi des compagnies.

Or, en présentant certains amendements à la loi des compagnies, le 14 juin dernier, le secrétaire d'Etat, M. Cahon, prit soin de spécifier qu'ils ne seraient pas considérés comme mesures du gouvernement.

Chacun restait libre de voter comme il l'entendait.

Et pour montrer le peu de cas qu'il faisait de cette législation, M. Cahon ajouta textuellement: "En rédigeant cette article, j'ai pensé que je ferais bien de me remettre à la pratique du droit, car je pourrais certainement trouver une demi-douzaine de manières de le circonvenir."

Ce qui porta un député libéral, M. Hsley, à commenter: "Cet après-midi, le secrétaire d'Etat a analysé le bill article par article, le soumettant à la plus rigoureuse et la plus dévastatrice des critiques. J'ai suivi son discours avec attention. Depuis des années, je n'avais été témoin d'une attaque plus habile contre une mesure législative. A quoi cela rime-t-il?"

Actions sans valeur nominale

Voilà pour la protection du placement. Mais M. Bennett avait encore promis autre chose à la radio. Ne disait-il pas textuellement: "A la prochaine session du parlement, la loi des compagnies sera modifiée de manière à interdire l'émission d'actions sans valeur nominale. Toutes les valeurs offertes au public doivent être au grand jour de la publicité. Il faut créer un organisme adéquat pour scruter les agissements des compagnies tendant à la fusion et à la concentration, et renseigner la population à ce sujet. En d'autres termes, il faut fermer la porte aux abus."

Or M. Bennett profite d'un échappatoire pour ne pas interdire l'émission des actions sans valeur nominale. Il réitera son opposition de principe, mais prend prétexte d'une alternative suggérée par la Commission royale pour ne pas faire davantage.

L'abolition des actions sans valeur nominale était pourtant la première recommandation de la Commission royale. A défaut de l'abolition pure et simple, la Commission suggérait que tout le produit de la vente des actions sans valeur nominale fut porté au compte de capital.

C'est ce que M. Bennett, sans scrupule, interprète comme une approbation. Il dit, littéralement: "La Commission a donné son "imprimatur" aux actions sans valeur nominale..." Tel n'est pas ce. Et, donc, l'excuse ne vaut pas ce qu'elle vaut.

Entre temps, M. Cahon faisait cette déclaration suave en Chambre: "A la lumière de l'expérience que j'ai acquise au secrétariat d'Etat, il semblerait que les actions sans valeur nominale, sous un strict régime de comptabilité, sont de fait des titres aussi nets et aussi peu susceptibles de tromper que les actions de n'importe quelle catégorie qui sont vendues au public, au Canada ou dans n'importe quel autre pays."

Dimanche, 25 juillet

Ste-Sophie et New-Glasgow, après la messe. Saint-Hippolyte, 2,30 après-midi. Shawbridge, le soir.

Orateurs: l'honorable Athanase David, M. L.-E. Parent et autres. Samedi, 3 août.

Val Morin, le soir.

Orateurs: l'honorable Athanase David, M. L.-E. Parent et autres. Dimanche, 4 août.

Ste-Marguerite, après la messe. Val-David, 2,30 après-midi. Mont-Rolland, le soir.

Orateurs: l'honorable Athanase David, M. L.-E. Parent et autres.

Au grand jour

Pour ce qui est de l'examen des valeurs "au grand jour de la publicité", M. Bennett se proposait de confier ce soin à la Commission du tarif constituée en commission du commerce et de l'industrie. Mais, qu'on remarque bien, seulement à la demande du secrétaire d'Etat. A cause de cette restriction, dont on aperçoit le danger, le Sénat rejeta la proposition aux dernières minutes de la session, et M. Bennett s'inclina.

Dans un article suivant, que nous reproduisons la semaine prochaine, M. Adjudant Savard examine sur le gouvernement a donné suite au cours de la récente session, aux diverses recommandations de l'enquête sur les bénéfices commerciaux et industriels.

ADJUTOR SAVARD. [Le Canada]

Une cabale plutôt qu'un programme

Un mélange de lignes a rendu intelligible le commencement de notre premier Saint-Jérôme, la semaine dernière. Nous reconstituons les deux paragraphes estropiés:

C'est en arborant l'étendard d'une grande réforme dans les idées politiques que M. Paul Gouin et ses quelques adeptes se sont présentés, il y a quelques mois, devant l'opinion publique. Ils ont vite quitté le sommet d'où ils ont lancé leur manifeste de la première heure pour descendre sur le terrain d'une opposition systématique aux chefs libéraux. Quittant la sphère élevée de l'idée pure où ils ont tout d'abord apparu, ils combattent les ministres libéraux, dénoncent des scandales imaginaires, traitent avec mépris la députation

libérale, condamnent en bloc la presse libérale. Ces libéraux en rupture de ban, qui veulent, disent-ils, "rélibéraliser" le parti libéral par des idées rénovatrices et se proclament indépendants, marchent dans les vieilles ornières conservatrices à la suite de M. Maurice Duplessis!

M. Bennett sur son tas d'allumettes

Notre intention n'est pas d'abuser le premier ministre du Canada avec des paroles qui seraient de nature à diminuer son prestige aux yeux du peuple! Quand nous parlons d'allumettes sur son sujet, ce n'est pas pour lui reprocher sa spécialisation dans cette industrie ni l'insolente chance qui a couronné financièrement ses efforts.

Que les allumettes aient rendu millionnaire au temps où le protectionnisme outrancier n'existait pas dans notre pays, c'est un phénomène qui plaide en faveur de la politique libérale des Laurier et des King, et qui, par conséquent, est la preuve matérielle de l'excellence du régime tarifaire de ce temps-là. Politiquement parlant, nous n'aurions pas raison de lui reprocher sa bonne fortune.

Mais ce que nous lui reprochons, par exemple, c'est d'avoir égayé sa politique à lui sur une base aussi branlante et inflammable qu'une montagne d'allumettes souffrées. Le tort que nous lui trouvons, et que ses partisans pronent comme une qualité, c'est de s'être servi de la vantardise, de l'audace, de la provocation, comme on frotte des allumettes, pour éblouir les gens et faire croire qu'il tenait le tonnerre dans sa main. Avec ce jeu de maniaque, il est parvenu à bernier les Canadiens et à provoquer des

Un nouveau parti politique vient de naître. L'honorable H.-H. Stevens, ancien ministre du commerce dans le cabinet Bennett, en est le fondateur. Le nom n'en est pas même connu. Ses idées, toutes théoriques, préconisent un changement fondamental dans notre régime économique, notamment dans l'organisation des compagnies, de l'industrie et du commerce.

Ce qu'il y a de plus clair dans ce mouvement c'est que M. Stevens veut se venger de M. Bennett qui l'a mis à la porte de son ministère.

Aucune des idées et des critiques de M. Stevens ne sont nouvelles. De plus, il est lui-même responsable de la situation qu'il déplore puisqu'il fut ministre et collègue de M. Bennett pendant quatre ans et demi et est ainsi au nombre des gouvernements qui ont créé ou maintenu l'état de choses qu'il dénonce maintenant.

Ce nouveau marchand d'orviétan, qui veut imiter M. Bennett grand promoteur de réformes de vant les électeurs, ne peut conquérir la confiance du peuple trop souvent berné par les conservateurs de toute nuance.

Le parti Stevens est un pantomime qui n'éblouira et n'effrayera personne.

A LIRE

"Une enquête internationale sur Victor HUGO": voilà ce que nous apporte le dernier numéro de la revue *Le Mois*. Cette enquête enregistre les réponses de quelques-uns des plus grands écrivains de l'Europe actuelle: du romancier Maurice Barling pour l'Angleterre, de M. Heinrich Mann pour l'Allemagne, du célèbre penseur et poète Miguel de Unamuno pour l'Espagne, du critique et essayiste Adriano Tilgher pour l'Italie, enfin du romancier Alexis Tolstoï pour la Russie soviétique. On ne saurait se dispenser de lire cette enquête qui nous apporte le point de vue de l'Europe sur le poète dont le génie est depuis quelque temps si gravement controversé en France.

Outre les informations habituelles, nous relevons encore au sommaire de ce numéro du *Mois* un article de M. Alfred Rosenberg, le collaborateur de Hitler, sur le pacte franco-soviétique, un autre de M. Albert Sarraut sur le malaise colonial, des opinions de M. Paul Raynaud et de M. Jean Painlevé et enfin une étude en tous points remarquable de l'académicien et critique Ugo Ojetti.

Vous pouvez obtenir ce numéro du *Mois* de ses représentants canadiens: La Librairie Methot, 325 est. rue Sainte-Catherine à Montréal. \$1.00 franco.

libérale, condamnant en bloc la presse libérale.

Ces libéraux en rupture de ban, qui veulent, disent-ils, "rélibéraliser" le parti libéral par des idées rénovatrices et se proclament indépendants, marchent dans les vieilles ornières conservatrices à la suite de M. Maurice Duplessis!

commencements d'incendie un peu partout au pays et même en Angleterre.

De fait, et sans vouloir insister sur ce danger d'incendie dans les affaires politiques nationales et internationales, nous sommes en face d'une situation qu'il importe de surveiller avec soin. Depuis qu'il est au pouvoir, M. Bennett a établi, dans les affaires publiques, le système des coups de force. Jusqu'à présent, il a eu le chemin libre, à cause de circonstances qui n'ont pas permis à ses adversaires, plus humains que politiciens, de le mettre au pas. Mais la réaction est prochaine. Elle se fait déjà sentir dans la presse indépendante et même conservatrice. Elle y montre de la résistance et parfois de l'hostilité ouverte. M. Bennett parviendra-t-il à pacifier ses amis? C'est peu probable.

Chose certaine, il ne désarmera pas les chefs du parti libéral, qui attendent avec l'attirail ordinaire du fanal et de la brique, c'est-à-dire avec la conscience de leurs responsabilités et leur volonté de défendre les droits du peuple par toute la puissance des moyens constitutionnels.

Le jour arrive enfin où les allumettes vont remplacer les allumettes!

Video.

LA SANTE PUBLIQUE

LES EFFORTS DU SERVICE PROVINCIAL D'HYGIENE POUR LA PROTEGER.

Sauvegarder la santé des populations et défendre les vies contre les maux inévitables que les menaces, telle est la conception qui dans les pays civilisés s'est développée durant les cinquante dernières années, en même temps que se précisait chez les gouvernements le sens de cette obligation.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les législations diverses adoptées dans le monde durant cette période et sur les progrès de l'hygiène publique qui en ont été les résultats, pour s'en rendre compte.

Je n'ai pas à décrire les catastrophes épidémiques qui, dans notre pays comme dans les autres, opérèrent autrefois ces coupes sombres au sein de la population et qui par suite de l'ignorance où l'on était des mesures à prendre pour les réprimer, ne s'éteignaient qu'après avoir frappé des milliers de victimes et couvert le territoire de deuils innombrables.

Il y a un demi-siècle, la moyenne de durée de la vie atteignait à peine 30 ans; les maladies de l'enfance, celles de la prime jeunesse, les contagions, fauchaient sans repit, et dans les familles qu'une natalité élevée faisait nombreuses au début, peu d'entre leurs membres atteignaient un âge avancé.

En présence d'une situation si défavorable, les pouvoirs publics prirent peu à peu conscience de leur devoir. L'idée se précisa chez les gouvernements que puisqu'on devait donner au peuple les moyens de prospérer, de s'instruire, de se faire rendre justice, de se défendre contre l'ennemi, on devait aussi bien lieu assurer plus de bien-être et le protéger contre une foule de maux qui rongeaient ses sources vives.

La science vint au secours des Etats. Les découvertes de l'École pastorienne, les expériences heu-

reuses tentées dans tous les pays pour vaincre les contagions, amenèrent les parlements à édicter des lois en accord avec elles et de jour en jour le code sanitaire s'établit, combattant avec un succès toujours grandissant les maladies communicables, protégeant l'enfance, favorisant le bien-être et montant enfin une garde tutélaire aux portes de la société.

Ma causerie comporte une étude très brève des moyens mis en oeuvre dans notre province pour protéger la santé publique.

Je dois à la vérité de dire que dans ce domaine comme dans certains autres, nous avons été en retard. Je n'en approfondirai pas les causes: pauvreté des moyens qui nous empêchaient d'accomplir le progrès qui aurait dû exister, mentalité spéciale de certains groupes de notre population réfractaires à des idées qu'il n'adoptent que lorsqu'une longue expérience en a prouvé les bienfaits, préjugés hélas! conduisant même à l'émeute comme lors de l'épidémie de variole à Montréal en 1885, insouciance en face de notre prodigieuse natalité dont la formule "des petits anges au ciel" offrait une consolation mêlée de fatalisme aux pertes effroyables que nous subissions. Ces raisons, je les cite; il y en a peut-être d'autres, mais il faut bien le dire, telle était la situation à l'époque où les hommes d'âge d'aujourd'hui débutaient dans la vie.

En 1886, l'Etat commença à faire quelque chose. Oh, combien peu! Un personnel de quatre fonctionnaires disposant d'un budget annuel de \$5,000.00 était chargé de protéger toute une province; c'était le premier Conseil d'hygiène. Avec les années, mais lentement en raison de la pénurie des moyens qu'on mettait à sa disposition, l'organisme grandit et se développa.

On établit une système d'inspection sanitaire, les éléments d'une division des statistiques démographiques en même temps que les rudiments d'un laboratoire d'analyses se dessinèrent, on nomma un ingénieur sanitaire auquel plus tard on donna un personnel, on jeta les premières bases d'une campagne contre la mortalité infantile et la tuberculose, et on entreprit la lutte contre le fléau des maladies vénériennes.

Ces diverses étapes nous amènent à l'année 1922 alors que l'ancien Conseil supérieur d'hygiène fit place au Service provincial d'hygiène, organisme gouvernemental sous l'autorité du Secrétaire de la Province, responsable envers lui et dont la direction partie du siège du gouvernement à Québec, couvre la province entière d'un vaste réseau de défense atteignant les régions les plus reculées.

C'est depuis dix ans surtout que les mesures de préservation et d'éducation populaire relatives à l'hygiène se sont intensifiées. 1924 et 1925 virent se fonder les dispensaires régionaux antituberculeux et de puériculture qui au nombre de vingt maintenant accueillent tous les ans plus de 30,000 personnes qui vont y consulter. Placés dans les centres stratégiques du territoire, ils constituent un moyen de propagande éducative analogue à ceux qui en France furent l'oeuvre de Calmette et de ses élèves.

En 1926, fut réorganisée et mise sur pied scientifique la division des statistiques démographiques; nous avons atteint depuis lors l'exactitude presque parfaite dans l'établissement de notre bilan vital annuel.

En même temps, nos laboratoires atteignent un degré de perfectionnement qui constitue pour nous un sujet de fierté. De toutes les parties de la province des centaines d'échantillons d'eau et de lait, et de produits pathologiques y parviennent tous les jours pour fins d'analyses et la profession médicale y a de plus en plus recours.

Mais, c'est aussi en 1926 que le Service provincial d'hygiène attacha son nom et sa réputation à la création du système de protection de la santé publique le plus logique et le plus efficace qui soit, et dont l'expérience a prouvé la valeur: je veux parler des Unités sanitaires de comté, décentralisation des efforts sous une direction unique en matière d'hygiène.

On sait que l'Unité sanitaire de comté est un service d'hygiène permanent et complet affecté à un comté ou à un groupe de comtés eu égard à l'étendue du territoire et à la population qui l'habite, formé d'un personnel ambulatif qui donne tout son temps à ses fonctions. Le médecin est un hygiéniste expert diplômé en hygiène publi-

que, les infirmières visiteuses et l'inspecteur sanitaire sont expérimentés, et du commencement à la fin de l'année leur travail ardu et pénible parfois, n'a qu'un but, protéger et sauvegarder la santé et la vie des gens. Contrôle absolu des maladies contagieuses en même temps qu'application de la loi concernant leur déclaration, cliniques de nourrissons et de dépistage de la tuberculose dans toutes les paroisses, hygiène de la mère, hygiène de l'enfant, inspection médicale des écoles, surveillance des conditions existant dans les magasins de denrées alimentaires, les restaurants, les hôtelsiers, lutte aux nuisances publiques, immunisation contre la diphtérie à tel point que cette maladie est en voie de disparaître de nos régions rurales, vaccination contre la fièvre typhoïde partout où il y a menace d'épidémie; voilà en résumé les activités des Unités sanitaires de la province dont le nombre se totalise maintenant à 30 couvrant 39 de nos comtés ruraux, et qui veillent à la sauvegarde de plus d'un million de la population de nos campagnes.

Je l'ai dit, et je le répète: le devoir de l'Etat est d'empêcher par tous les moyens, le retour des conditions épouvantables qui viciaient qu'au commencement de ce siècle le quart des enfants qui naissent mouraient avant d'avoir atteint l'âge de douze mois et alors que la mortalité par tuberculose s'élevait à 250 par 100,000 habitants.

Il n'y a pas d'intérêts qui tiennent en présence d'une telle situation et l'on peut affirmer que quand le feu est à la maison, l'obligation de ceux qui ont l'autorité et la responsabilité est de l'éteindre.

Mais, tous ces progrès n'auraient pu évidemment être accomplis sans les moyens financiers nécessaires. La chose a été comprise et le chiffre que je mentionnais tout-à-l'heure de \$5,000.00 constituant le budget de l'hygiène publique en 1885 s'est gonflé jusqu'à celui d'au delà de \$800,000.00 affectés par le Pouvoir public à la protection de la santé dans la province.

Voyons donc maintenant les résultats qu'une campagne de cette sorte a obtenus chez-nous. Les voici.

On le sait, les trois grands fléaux qui nous décimaient étaient constitués par la mortalité infantile, la tuberculose et les maladies contagieuses. En 1926, première année où nous pûmes établir des statistiques exactes, nous perdîmes 11,666 enfants de moins d'un an, soit la population d'une ville comme Chicoutimi et un taux de mortalité de 142.0 par 1,000 naissances vivantes; en 1933, ce chiffre était réduit à 7,270, soit un gain de 4,396, ou un taux de 94.5 par 1,000 naissances. C'était une baisse de 29.1%.

La tuberculose en 1926 avait fait 3,947 victimes; le taux de la mortalité en était donc de 125.2 par 100,000 habitants. La lutte contre ce fléau, contrairement à celle qu'on engage contre la mortalité infantile en est toujours une de longue haleine et les résultats sont plus lents à venir; cependant, nous avons fait en 1935 un gain de 21.5% avec 2,927 décès, soit un taux de 98.4.

Mais c'est dans la bataille entreprise contre les maladies contagieuses que le succès a été le plus marqué. En 1926, elles faisaient 4,425 victimes; en 1933, ces décès ne se totalisaient plus qu'à 2,081, soit une baisse de 63.1%.

Le cadre de cette causerie ne me permet pas de m'étendre plus au long sur le sujet, mais les chiffres que je viens de citer démontrent sans conteste ce que le système d'unités sanitaires a fait pour la province de Québec. Cet organisme destiné à rester chez nous, est certainement appelé à se développer jusqu'à ce qu'il couvre la province entière, quand les finances publiques le permettront. Les progrès dont il a été la cause et qui ont attiré sur la province de Québec les remarques élogieuses de nombre d'hygiénistes étrangers ne font qu'ancrer le Service provincial d'hygiène dans sa détermination de poursuivre son oeuvre.

Enfin, la dernière organisation en date du Service d'hygiène, est celle du Placement familial à la campagne des enfants des villes menacés par la contagion tuberculeuse dans leurs familles. C'est l'Oeuvre Grancher de France appliquée à notre province et, contrairement à ce qui se voit là-bas, sous la direction et le contrôle des

Pouvoirs publics.

C'est dans l'enfance que l'être humain est le plus exposé à la contamination tuberculeuse et si, comme l'a dit Grancher, nous transplantons la graine dans un sol nouveau, à la campagne, au grand air et qu'elle y grandit, l'enfant qui bénéficie d'une belle transplantation et qui, s'il demeure dans son milieu, aurait 60 chances sur cent de devenir un tuberculeux et 40 de mourir de tuberculose, se trouve assuré dans 99% des cas de parvenir à l'âge adulte et de mener une vie normale. Ces enfants tirés de familles pauvres de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières — en attendant que le système soit appliqué à d'autres centres urbains — sont placés dans des familles de cultivateurs des comtés avoisinant ces villes, y grandissent, acquièrent la mentalité campagnarde et constituent dans une certaine mesure un mouvement de retour à la terre qui a son importance. Ils sont présentement au nombre de 400 et les dures circonstances économiques que nous traversons sont la seule raison qui nous empêche d'augmenter le budget du Placement familial et entrave pour le moment la progression que nous avions désirée.

Dans combien de domaines encore la protection de la santé publique est-elle appelée à s'exercer? Les progrès accomplis de ce chef ont placé depuis un certain nombre d'années la province de Québec dans une position enviable, mais ce n'est pas faire état d'une trop grande humilité que de dire que nous avons encore du chemin à parcourir avant d'atteindre le niveau de certaines provinces et de certains états. Beaucoup de choses ont été créées depuis dix ans, beaucoup restent encore à réaliser. C'est ainsi par exemple que pour avoir un armement complet contre la tuberculose, il nous faudrait beaucoup plus de lits, de sanatoriums et d'hôpitaux — sanatoriums; des préventorium pour enfants nous manquent, et dans le domaine de la protection de l'enfance un plus grand nombre d'infirmières visiteuses serait nécessaire dans nos Unités sanitaires de comté. Et l'hygiène industrielle! et l'hygiène alimentaire! Le Service provinciale d'hygiène réalise qu'il y a beaucoup à faire pour en assurer l'amélioration chez nous et il est à la veille d'y consacrer de nouveaux efforts qu'il s'attend de voir couronnés de succès.

L'histoire de l'hygiène publique démontre que dans tous les pays jeunes comme dans le nôtre, les maux les plus terribles à combattre au début sont ceux qui atteignent l'enfance et la jeunesse, et qu'au fur et à mesure de l'avan-

cement de la civilisation et du progrès, la vie de l'homme s'allonge et les maladies qu'on est convenu d'appeler celle de l'âge mûr croissent en importance et en nombre. La province de Québec ne fait pas exception à cette règle et l'on voit, à mesure que le plateau de la balance qui représente les pertes causées par la mortalité infantile, la tuberculose et les maladies contagieuses baisse, monter l'autre plateau représenté par les maladies de cœur et le cancer.

Je viens de dire un nom que bien des lèvres et bien des écrits mentionnent au temps présent. Le cancer. Et au moment où dans tout l'Empire britannique, à l'invitation de Sa Majesté le roi, un effort est entrepris pour restreindre les malheurs causés par ce fléau, je puis dire que pour y répondre, le Service d'hygiène de la Province de Québec est prêt à participer à cet effort. Déjà l'an dernier, il a été heureux de collaborer avec les autorités de la Faculté de médecine de l'Université Laval alors que fut organisée la Semaine du Cancer qui eut à Québec tant de retentissement. Les campagnes d'éducation d'hygiène entreprises par lui dans le passé ont toujours été fructueuses. L'expérience et la raison nous font prévoir qu'il en sera ainsi à l'avenir et que les succès passés sont une gageure des succès futurs.

La résolution constante qui anime ceux qui dirigent aujourd'hui l'organisme dont je viens de parler est l'application d'une conception de haute moralité et le but qui consiste à sauvegarder le capital humain de la province de Québec est assez élevé pour qu'ils y consacrent toute leur intelligence et tout leur cœur.

(Causerie d'ouverture de la campagne pour l'hygiène faite à la radio par le Service provincial d'hygiène.)

Dr. ALPHONSE LESSARD
Québec, le 28 mars, 1935.

MACAZA

— Mlle Blanche Lapointe, de Montréal, pour une quinzaine chez ses parents, M. et Mme R. Lapointe.

— Les examens de fin d'année ont eu lieu la semaine dernière dans nos écoles.

— Mlle Emilienne Lapointe est à Sainte-Agathe pour passer les examens pour l'obtention de son diplôme. Nous lui souhaitons bon succès.

— et Mme Azarias Gratton et leur fils Roger, de Montréal, chez M. Alfred Gratton en vacances d'été.

— M. et Mme Henri Rapatel, de

Montréal, visitaient leurs parents dimanche et lundi.

— A une assemblée du Conseil municipal M. Sigefroid Sigouin a été nommé conseiller pour remplacer M. G. Véron, démissionnaire.

FERME-NEUVE

Dimanche dernier, M. et Mme Charles Crépeau (Elmina Morin) fêtaient leurs noces de rubis. A 3 heures il y eut cérémonie à l'église, le soir banquet et veillée chez les jubilaires.

— Mlle Laurence Neveu, de St-Césaire, passe quelque temps chez son frère, le docteur Albert Neveu. — Madame Joseph-Emile Daneau et sa famille, de Montréal, chez M. Montfort Leduc.

— M. le docteur Henri Berthiaume et sa femme, de Montréal, chez M. Isaac Godmer, dimanche.

— M. et Mme Edmond Lachance passent quelque temps au Château des Laurentides.

— Ces jours derniers, M. le cure Chénier bénissait le mariage de M. Athanase Léonard avec Mlle Marie-Anne Doré et celui de M. Joseph Brown avec Mlle Marie-Anna Hatin.

Nous avons au milieu de nous, la semaine dernière, deux institutrices du département de l'agriculture, mesdemoiselles Samson et Paré, qui ont donné aux dames et aux demoiselles de la paroisse des cours abrégés d'art culinaire, des conférences sur l'hygiène alimentaire et des démonstrations sur différentes sortes de tricots de laine. L'assistance a été nombreuse.

Posséder la vérité, c'est connaître l'être. Connaître ce qui est, c'est ajouter à notre propre perfection la perfection de tout ce que nous connaissons, enrichir notre existence de la science, faire briller la lumière dans la lampe de

CONSTIPEE DURANT 30 ANS

UNE FEMME CHERCHE LONGTEMPS UN REMEDE

Le grand inconvénient avec la plupart des remèdes contre la constipation, c'est qu'ils n'apportent qu'un soulagement temporaire. Ayant enfin trouvé un correctif efficace et permanent, cette femme nous écrit ce qui suit :

"Pendant plus de 30 ans, je souffris de constipation aiguë et je fis l'essai de presque tous les remèdes possibles. Chacun d'eux me soulagea bien pendant un jour ou deux, mais après cela c'était encore la même chose. Je dois reconnaître que mon cas était chronique. C'est il y a trois mois que je pris des Sels Kruschen pour la première fois; j'en ai pris chaque matin depuis et aussi longtemps que je vivrai, mon premier devoir en me levant sera de prendre ma dose quotidienne de Kruschen. Je me sens aujourd'hui une toute autre femme. Mes intestins fonctionnent avec la régularité de l'horloge et mes amies me complimentent sur ma bonne mine. Mon seul regret, c'est de n'avoir pas connu Kruschen en plus tôt". — (Mme) A. M.

Les Sels Kruschen sont la recette naturelle pour assurer la propreté interne. Les six sels qui les composent stimulent les organes internes et favorisent leur fonctionnement normal et régulier. Votre corps est ainsi débarrassé des impuretés qui, si on les laisse s'accumuler, diminuent la vitalité et menacent la santé.

notre âme, palpiter sa vie au sein de notre vie, son esprit et sa pensée, son cœur et son amour dans la flamme de notre amour et de notre cœur.

—Janvier.

Le réveil- lon



pour bien
dormir!

Si vous avez faim, tard dans la soirée, servez-vous un bon bol de Flocons de Blé d'Inde Kellogg. Dorés et appétissants, ils vous réconfortent; facilement digestibles, ils ne troubleront pas votre profond sommeil.

Soyez assuré que les Flocons Kellogg sont conservés croustillants et frais comme à la sortie du four, dans leur sac interne WAXTITE, scellé à chaud. La qualité est garantie. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg

AU REVEILLON
FRAIS SORTIS DU FOUR
SAVEUR EXQUISE



Pour les MEILLEURES VACANCES POSSIBLES

VOUS allez en vacances? Partez dans un nouveau Chevrolet Master et assurez le succès de vos projets! Voyagez dans le plus moderne des autos à bas prix du Canada—le seul auto de sa classe à posséder les nouvelles carrosseries Fisher de sûreté à Toit-Tourelle... les roues avant à Genoux Mécaniques... les freins contrôlés par câbles... le moteur Flamme Bleue et la ventilation Fisher sans courants d'air! Passez aujourd'hui chez votre plus proche dépositaire afin d'examiner le Chevrolet Master et le nouveau Chevrolet Régulier qui est le moins cher des autos complètement équipés sur le marché.

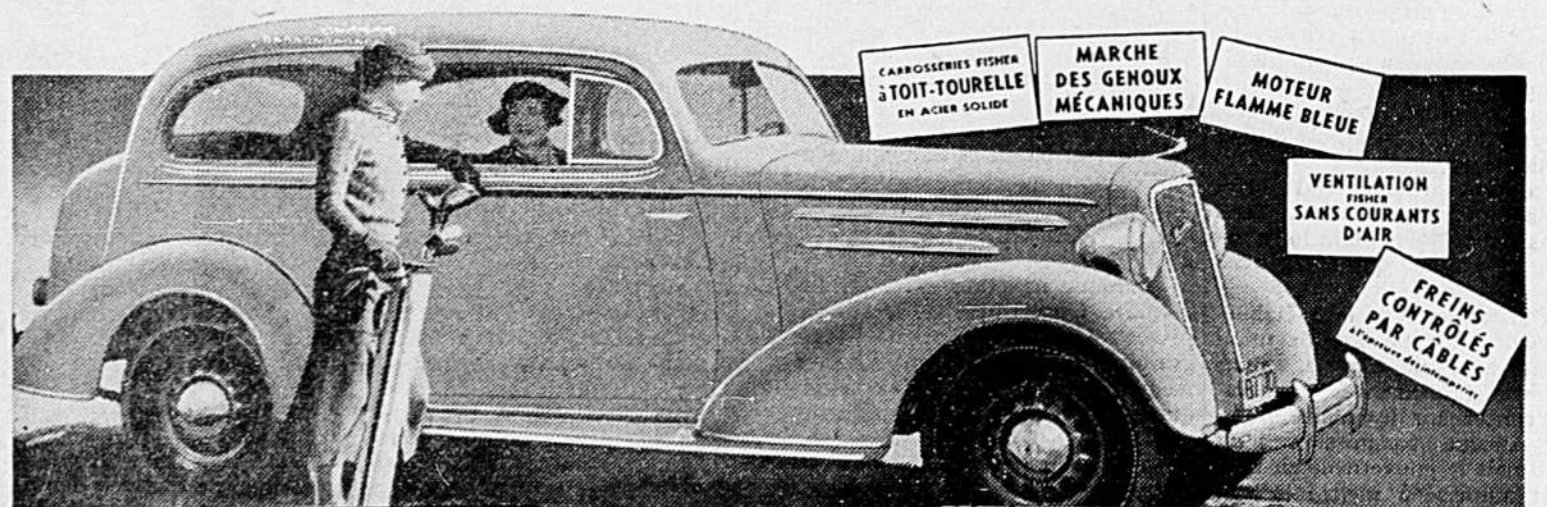
LE TOIT-TOURELLE... Le toit de l'auto est une feuille monopiece d'acier solide, se prolongeant jusqu'aux côtés d'acier qui aboutissent à leur tour à un plancher d'acier. Un avantage de la Carrosserie Fisher, offert seulement par le Chevrolet Master dans sa classe de prix.

LES GENOUX MECANIQUES... Il vous faut les genoux mécaniques pour goûter la plus grande facilité de roulement! Il n'y a que le Chevrolet Master dans le domaine des bas prix pour vous donner les Genoux Mécaniques en plus du poids équilibré.

LE MOTEUR FLAMME BLEUE... Une économie et un mérite de confiance prouvés—en même temps que puissance et performance!

LES FREINS CONTROLES PAR CABLES... pour donner un freinage souple, équilibré et positif dans toutes les conditions.

LA VENTILATION FISHER... Le système inhérent et éprouvé dont Chevrolet fut le pionnier. Rafraichit de fait l'intérieur de l'auto en temps chaud.



PRIX DEPUIS \$885 (Pour le Coupé Master à 2 Places)

Livré à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence.

MODELES DE LA SERIE REGULIERE POUR AUSSI PEU QUE \$712

Conduisez un CHEVROLET

PRÊTS POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

C. A. Lorrain & Fils, St-Jérôme
Grenon Automobile Reg'd, St-Jovite et Ste-Agathe
Ferdinand Roux, Ste-Thérèse

POUR LE TRANSPORT ÉCONOMIQUE

CHRONIQUE

EVOCATION MACABRE

Il y a quelques mois lors d'une exécution judiciaire — assez macabre — à la prison de Bordeaux, les journaux publièrent maintes protestations contre la peine de mort. Ce fut un tollé général dont la bonne presse jaunie sût tirer profit, à grands renforts d'articles ronflants. Puis le silence se fit plus morne. On avait épuisé le sujet qui passionnait la foule des lecteurs avides de sensations morbides. Alors les journalistes toujours bons chasseurs à l'affût, changèrent leur fusil d'épaule. C'est ainsi que la potence s'éleva devant l'architecture imposante du parlement fédéral; l'exécuteur des hautes œuvres courba — pour une fois — l'échine devant l'ancienne idole: le premier ministre du Canada; et la victime, l'éternelle victime moutonnière, redevenant le petit peuple. — Celui-là même qui crie et hurle avec la presse quand elle mise sur son émotivité stupide et bourgeoise.

Bref l'activité journalistique se dénomma: la politique. De fait, il ne fut plus question dans nos grands quotidiens que d'alignement des chefs en vue de la grande offensive: les élections. Et la foule se passionna pour ce nouveau dada, oubliant avec sa cervelle d'oiseau les frissons d'horreurs et l'indignation au paroxysme qu'elle ressentit lors de la décapitation d'une meurtrière.

Ainsi va la vie. Nos réactions sont parfois rapides et violentes. Nous passons sans transition apparente d'une joie délirante à une souffrance qui broie l'être entier. "L'avenir n'est rien qu'un retour perpétuel sur soi-même". Les joies et les douleurs humaines se superposent sans fin. Et dans le sablier, la chute recommence toujours de nos espoirs pulvérisés, de nos haines inassouvies, de nos enthousiasmes éphémères, de nos rêves inaccessibles. Dans l'immobilité du temps les heures s'écoulent et s'entassent dans un passé. — Un passé qu'il faut parfois faire revivre pour raconter l'histoire d'un peuple.

Avec un de mes fils en vacances, j'ai entrepris de faire renaître une époque en lui faisant la lecture des *Anciens Canadiens*, par Philippe Aubert de Gaspé. L'auteur relate dans ses notes de la fin, une exécution pénale vers 1850, à Québec. Vous tous, lecteurs qui fûtes si impressionnés lors de la pendaison de la femme Sarao, lisez ce qui suit. Je cite le vieil écrivain canadien:

"Je fus témoin d'un spectacle sanglant qui impressionna cruellement toute la cité de Québec. Il s'agissait de David McLane, condamné à mort pour haute trahison. Le gouvernement anglais, peu confiant dans la loyauté dont les

Canadiens-français avaient fait preuve pendant la guerre de 1775, voulut frapper le peuple de stupeur par les apprêts du supplice. On entendait dès le matin, le bruit des pièces d'artillerie que l'on transportait sur la place de l'exécution en dehors de la porte Saint-Jean, et de forts détachements de soldats armés parcouraient les rues. C'était bien une parodie du supplice de l'infortuné Louis XVI, faite en pure perte.

J'ai vu conduire McLane sur la place de l'exécution; il était assis le dos tourné à cheval sur une traîne dont les lisses grinçaient sur la terre et les cailloux. Une hache et un billot étaient sur le devant de la voiture. Il regardait les spectateurs d'un air calme et assuré, mais sans forfanterie. C'était un homme d'une haute stature et d'une beauté remarquable. J'entendais les femmes du peuple s'écrier en déplorant son sort:

"Ah! si c'était comme du temps passé, ce bel homme ne mourrait pas! Il ne manquerait pas de belles filles qui consentiraient à l'épouser pour lui sauver la vie!"

Et plusieurs jours même après le supplice, elles tenaient le même langage.

Cette croyance, répandue alors parmi le bas peuple, venait, je suppose, de la dégoûtante boucherie. Le vieux français condamné au bûcher par les sauvages, avait dit la vie à des femmes indiennes qui les avaient épousés.

La sentence de McLane ne fut pourtant pas exécutée dans tout son horreur, j'ai tout vu, de mes yeux vu. Je ne perdis rien de cette dégoûtante boucherie. Le vieil Dr. Duvert était près de nous; il tira sa montre aussitôt que Ward, le bourreau, renversa l'échelle sur laquelle McLane, la corde au cou, était attaché au haut de la potence, était étendu sur le dos; le corps lancé de tout côté par cette brusque action frappa un des poteaux de la potence, et demeura ensuite stationnaire, après quelques faibles oscillations.

"Il est bien mort," dit le Dr. Duvert, lorsque le bourreau coupa la corde à l'expiration de vingt-cinq minutes; — Chacun était sous l'impression que la sentence allait être exécutée dans toute sa rigueur; que la victime éventrée vivante se verrait brûler ses entrailles! Mais non: le malheureux était bien mort quand Ward lui ouvrit le ventre, en tira le cœur et les entrailles qu'il brûla sur un réchaud et qu'il lui coupa la tête pour la montrer toute sanglante au peuple.

Les spectateurs les plus près de la potence rapportèrent que le bourreau refusa de passer outre après la pendaison, alléguant "qu'il était bourreau, mais qu'il n'était

pas boucher," et que ce ne fut qu'à grands renforts de guinées que le shérif réussit à lui faire exécuter toute la sentence; qu'à chaque nouvel acte de ce drame sanglant, il devenait de plus en plus exigeant. Toujours est-il que le sieur Ward devint après cela un personnage très important; il ne sortait dans les rues qu'en bas de soie, coiffé d'un chapeau tricorne et l'épée au côté. Deux montres, l'une dans le gousset de sa culotte et l'autre pendue à son cou avec une chaîne d'argent, complétaient sa toilette.

Mais je reviens à McLane. Un spectacle semblable ne pouvait manquer d'impressionner vivement un enfant de mon âge; aussi ai-je beaucoup réfléchi sur le sort de cet homme qu'une partie de la population considérait comme ayant été sacrifié à la politique du jour. J'ai fait bien des recherches pour m'assurer de ses plus ou moins de culpabilité. Je pourrais dire beaucoup de choses sur ce sujet; mais je ne le ferai pas. Qu'il me suffise d'ajouter que si, maintenant, un yankee vantard proclamait à tout venant qu'avec cinq cents hommes de bonne volonté, armés de bâtons durcis au feu, il se ferait fort de prendre la ville de Québec, les jeunes gens s'empresseraient autour de lui to humour him, pour l'encourager à parler, lui feraient boire du champagne, et en riraient aux éclats sans que le gouvernement songeât à l'éventrer.

On a prétendu que McLane était un émissaire du gouvernement français; je n'en crois rien pour ma part. La République française, aux prises avec toutes les puissances de l'Europe, avait alors trop de besogne sur les bras pour s'occuper d'une petite colonie contenant quelques milliers d'arpents de neige, suivant une expression peu flatteuse pour nous.

La politique de nos autorités, à cette époque était soupçonneuse et partant cruelle...

—Autre temps, autres mœurs, direz-vous? Combien peu l'être humain se renouvelle à travers les siècles. Il n'y a en somme de variétés que dans la façon d'étrangler ou d'électrocuter les parias en marge de la loi. Quant aux espions accusés de haute trahison on ne les exécute plus. Ils ont maintenant une belle occasion de mourir en crânant. Les bras croisés, face au peloton qui épaula en visant sur cette cible humaine.

Et voilà!

MARYSE.

le 9 juillet 1935.

VENTRE AU FOUR

Faisons de la bonne cuisine elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise. — même pour la saison estivale.

LES TOMATES EN HORS-D'OEUVRES

Tomates à l'antiboise. — Prendre de très petites tomates, les creuser, les vider et les remplir en dome avec une purée de thon à l'huile mélangée de beurre frais et bien relevée comme goût. Dresser les tomates sur un lit de persil.

Tomates à la Beauvieu. — Procéder comme ci-dessus, mais semer dessus, après les avoir garnies, du jaune d'oeuf dur sur les unes, du blanc d'oeuf sur les autres et du persil sur le reste. Au milieu de chaque tomate, on pique une olive noire dénoyautée.

Tomates à la Murcie. — Partager en deux des tomates moyennes, pas trop mûres, les vider, les remplir une heure d'avance avec une salade de concombres finement émincés. Semer dessus des fines herbes hachées.

Tomates à la Russe. — Procéder comme ci-dessus en remplissant les tomates avec une salade de légumes, liés à la mayonnaise très serrée.

Tomates à la Germinol. — Procéder comme ci-dessus en remplissant les tomates avec une fine salade de céleri-rave, liée à la mayonnaise; semer des fines herbes hachées dessus.

Hors-d'oeuvre simple. — Coupez quelques tomates rondes, pas trop mûres ni trop grasses, en tranches que vous mettez au fond d'un plat, sans être l'une sur l'autre. Mêlez sel, poivre, oignon finement haché et mettez un peu de tout cela sur chaque rondelle; ajoutez vinaigre et huile. Si vous voulez que vos tomates soient meilleures, préparez-les le matin pour le soir.

Les salades composées. — On peut préparer les salades composées à la cuisine, on peut aussi les servir sans en mélanger les éléments. Il est utile d'assaisonner chaque élément d'avance et de les dresser en bouquets.

Le dressage peut être complété par des bordures, par exemple la betterave, les oeufs durs, les cornichons, les truffes, les tomates, le cresson. Ces exemples permettent une grande variété de décors, de

façon à satisfaire le goût de chacun. Le procédé de mouler les salades composées n'est pas à conseiller, car si l'oeil y gagne le palais y perd considérablement.

Contentons-nous de faire un dressage très simple en plaçant afin que chaque élément conserve sa saveur propre.

Bavarois aux fraises fraîches (12 personnes). — Prenez 2 casseroles de fraises, passez-les au tamis et incorporez trois-quarts de livre de sucre en poudre; ajoutez à cet appareil 8 feuilles de gélatine que vous aurez au préalable trempées dans l'eau quelques minutes, avant de les faire fondre au bain-marie; une fois que vos feuilles de gélatine sont fondues, mélangez le liquide avec votre sucre et fraises passées au tamis.

Lorsque vous voyez que l'appareil devient épais, incorporez-lui une chopine de crème fouettée, ensuite versez votre appareil dans des petits moules ou dans des tasses. Laissez refroidir pendant 3 hrs dans la glacière, puis démoulez vos Bavarois (pour démouler facilement, trempez vos petits moules dans l'eau chaude une seconde et l'opération se fera aisément).

Décorez vos Bavarois avec de la crème fouettée et garnissez avec quelques belles fraises entières.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans l'Avenir du Nord du 10 juillet 1900.

factures étaient arrêtées à cause de la trop grande abondance d'eau causée par les pluies que nous avons eues.

—Lundi dernier, M. Thomas Thérien conduisait à l'autel Mlle Rosa Lachapelle.

—L'association des épiciers de Montréal a fait hier, dans notre ville, son pique-nique annuel.

II, Y A 30 ANS

On lisait dans l'Avenir du Nord du 13 juillet 1905.

—Monsieur Racicot est venu administrer la confirmation à 550 petits enfants.

—L'automobile de M. Goodman est de plus en plus en vogue dans notre ville. Dimanche dernier, quelques touristes ont fait avec ce véhicule, le tour de force suivant: de cette ville on s'est rendu à Shabridge et de là à Saint-Hippolite jusque chez M. Cruchet. On revient ensuite à Shawbridge puis à Saint-Jérôme. Partis à 1 heure p.m., nos voyageurs étaient de retour ici à 7 heures, après s'être arrêtés au moins pendant deux heures, ça et là.

II, Y A 25 ANS.

On lisait dans l'Avenir du Nord du 15 juillet 1910.

—Le pèlerinage à N.-D. de Lourdes de Rigaud, organisé par M. le curé de la Durantaye, a été un grand succès. Près de 1300 personnes y ont pris part.

—M. Ludger Gravel est à faire construire une grande salle de danse. M. Gravel a l'intention de se divertir, ainsi que les braves gens de Saint-Canut.

II, Y A 20 ANS.

On lisait dans l'Avenir du Nord du 9 juillet 1915.

—Le club de baseball Jérôme Indépendant a remporté, dimanche dernier, une victoire décisive sur le club de Sainte-Agathe des Monts par un score de 39 à 9. 12 points ont été enregistrés dans la 7ème inning.

—M. Asquith a déclaré aux Communes anglaises que les dépenses de la grande-Bretagne pour la guerre vont s'élever bientôt à 3 millions de livres sterling par jour; cela dépasse de près de 20 p.c. celles de la France.

II, Y A 15 ANS

On lisait dans l'Avenir du Nord du 9 juillet 1920.

—Le notaire P. F. E. Petit est décédé à l'âge de 59 ans. Les obsèques ont eu lieu hier. A la dernière minute, nous apprenons la mort de Madame Petit emportée en quelques heures par une congestion cérébrale. Elle n'a pu survivre à son mari.

—Ce que l'on annonce depuis longtemps est un fait accompli: Sir Lomer Gouin a démissionné comme premier ministre de la province de Québec. Son successeur est l'honorable Louis Alexandre

Taschereau qui occupait le poste de procureur général dans le cabinet Gouin.

II, Y A 10 ANS

On lisait dans l'Avenir du Nord du 10 juillet 1925.

Les lecteurs de l'Avenir du Nord liront cette semaine, le premier d'une série d'articles que M. l'abbé J. Auclair veut bien écrire pour notre journal.

—Mlle Marie Thérèse Rochon, fille de Mme Vve Gédéon Rochon, a obtenu son lauréat de l'académie de musique de Québec.

II, Y A 5 ANS

On lisait dans l'Avenir du Nord du 11 juillet 1930.

—M. Edouard Engels, bedeau, est décédé subitement lundi dernier, dans la sacristie, ayant près de lui M. le curé Geoffroin.

LE MAINTIEN

Le bon maintien est incontestablement une qualité désirable tant pour soi-même que pour la société. Un bon maintien, en effet, note de la vigilance, de la confiance en soi, et de l'aptitude à accomplir les choses; pour ces raisons il doit caractériser l'homme ou la forme d'affaires.

Par bon maintien, il faut entendre cette habitude naturelle de s'asseoir et de se lever droit, de marcher librement; quand une personne debout se tient droite, son oreille, son épaule, sa hanche, son genou et la cheville de son pied sont en ligne droite.

Il existe une certaine relation entre la bonne tenue et une bonne santé, et, en général, on peut dire qu'un bon maintien reflète une bonne santé; toutefois l'on ne peut pas toujours conclure qu'une personne qui se tient mal est malade, pas plus qu'un qui se tient bien n'est pas. Il est sûr qu'un bon maintien facilite la fonction mécanique de votre corps tandis qu'une attitude vicieuse peut être la cause du déplacement de certains organes importants, et nuire ainsi à leur bon fonctionnement, de là la douleur ou autres mytômes.

Si l'on recherche les causes de mauvaises postures que l'on est porté à prendre, il sera ensuite plus facile de les éviter ou de les supprimer. Une de ces causes les plus importantes est la fatigue parce qu'alors les muscles se relâchent et n'offrent pas leur support normal, de là les attitudes vicieuses. Le repos de l'après-midi chez les enfants d'âge pré-scolaire est une excellente habitude; il prévient la fatigue et favorise, par conséquent, un bon maintien.

Lorsqu'on soulève un enfant ou qu'on le porte dans ses bras, on doit le supporter convenablement sans qu'on l'impose à ses muscles encore peu développés une tension trop forte.

Le matelas d'un lit d'enfant doit

Savourez le meilleur THE "SALADA"

être ferme et égal et ne pas fléchir sous le poids du corps. Il est préférable de ne pas mettre d'oreiller sous la tête de l'enfant qui ne le manquera aucunement s'il n'y a pas été habitué.

L'alimentation joue un rôle prépondérant dans la bonne tenue que nous ne pouvons pas attendre d'un corps mal nourri. Les dénuourris ressentent de la fatigue, d'où les attitudes vicieuses. Une quantité suffisante de vitamines et de sels minéraux est essentielle à une bonne alimentation, c'est pourquoi l'huile de foie de morue et le jus d'orange sont introduits de bonne heure

dans le régime de l'enfant. Il y a aussi l'habitude de se maintenir, par exemple en lisant penché sur son livre ou en se tenant courbé sur son pupitre.

Voilà donc autant de causes qui peuvent nuire à la bonne attitude de notre corps et auxquelles nous devons apporter toute notre attention. Il faut habituer l'enfant naturellement à se bien tenir quand il est assis ou debout, et favoriser ainsi le développement normal de ses muscles dans ses jeux.

EAU DE LAITUE

Lavez 3 ou 4 laitues, coupez-les en deux, faites bouillir une pinte d'eau, ajoutez quelques grains de sel et plongez vos laitues dans le liquide que vous faites bouillir pendant une heure.

Passez ensuite votre eau de laitue; on boit cette eau légèrement sucrée et tiède, elle apaise les tiraillements d'estomac.

COMMENT IMPERMEABILISER DES ETOFFES

Mélanger deux parties d'essence térébentine, une de litharge pulvérisée et trois d'huile de lin; faites bouillir au bain-marie et passer deux couches de ce mélange sur l'étoffe à imperméabiliser.



Les Papiers à Mouches WILSON'S FLY PADS TUENT REELLEMENT Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'aérosage, de viscosité et de mauvaises odeurs. En vente dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux. 10 CENTS LE PAQUET POURQUOI PAYER PLUS? The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Magasin Victoria Henri Gareau St-Faustin Station Spéciaux du 15 au 20 juillet 1935 POUR DU COMPTANT

Gros Spécial de la semaine	THE NOIR Victoria, la lb.	54c
GROS SEL en sacs, 50 lbs	Mes LITS EN FER finis brun, avec sommier et matelas, sont très bon marché les trois morceaux pour	\$15.00
Profitez de ce prix temporaire.	La MACHINE A LAVER, cuve en coppe, est durable	\$23.50
SUCRE GRANULE,	100 lbs	\$5.40
	10 lbs	55c
TOMATES qualité régulière deux boîtes pour	FROMAGE Victoria, 1/2 lb	14c
	Brookfield à la crème, la livre	25c
BEURRE de beurrierie,	BEURRE de pistaches ou d'érable, spécial, 2 lbs	25c
BEURRE de beurrierie,	CAFE en grains, spécial,	la livre 21c
CAFE CADET en grains	la livre	30c
CAFE VICTORIA en grains	la livre	38c
THE NOIR lousse,	la livre	50c
THE VERT lousse,	la livre	44c
	Mes LITS EN FER finis brun, avec sommier et matelas, sont très bon marché les trois morceaux pour	\$15.00
	RUNNING SHOES pour enfants, la paire	40c
	SALOPETTES (overalls) légères,	89c
	PANTALONS tweed coton	89c
	Je viens de recevoir un beau lot de nouvelles INDIENNES en coupons, la livre	90c
	TOLE galvanisée unie, de très belle qualité, spécial, le carré	\$4.00
	TOLE ondulée économique le carré	\$4.25
	BARDEAUX de papier, couleurs assorties, le carré	\$6.00

LES PRIX Firestone RÉDUITS DE NOUVEAU

Standard	Sentinel	Oldfield	High Speed
4.40x34	4.75	5.55	
4.40x21	6.05	7.85	9.50
4.50x21	6.60	8.80	10.45
4.75x19	7.35	9.70	11.65
5.00x19	8.00	10.40	12.60
5.25x18	8.95	11.55	14.00

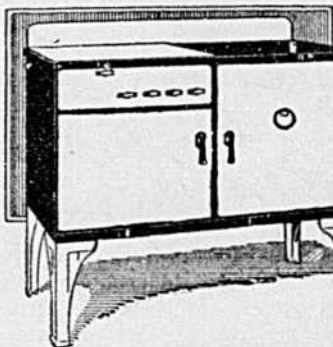
\$4.75 ET PLUS SENTINEL (30 x 3 1/2)

Firestone annonce encore de nouveaux bas prix pour les pneus Sentinel qui sont maintenant garantis pour 9 mois, ainsi que des réductions de prix sur les marques High Speed et Oldfield. Jamais auparavant vous n'avez pu acheter des pneus Firestone à d'aussi bas prix. Vous obtenez encore, cependant, la même haute qualité Firestone et des valeurs extra, mais à des prix pas plus élevés que les pneus des marques régulières ou spéciales. Profitez de cette situation pour acheter les meilleurs pneus Firestone et faites de réelles économies. Ces prix sont sujets à changer sans avis. Voyez le représentant Firestone le plus proche des aujourd'hui!



Echangez vos vieux pneus pour un set de nouveaux Firestone. Allocation libérale. GARAGE R. PAUZE 963, Labelle :: Tél. 405 :: Saint-Jérôme

Le POELE à ESSENCE sous PRESSION "KITCHENKOOK"



vous offre et vous donne:

- CUISSON, moderne et efficace.
- ECONOMIE sur tout autre combustible.
- SECURITE absolue. Est classé "A" par les Assurances.
- VARIETE de Modèles à PRIX RAISONNABLES.

Si votre combustible vous coûte plus que \$1.50 par mois, INFORMEZ-VOUS et ENQUETEZ au sujet du



"KITCHENKOOK" D'un intérêt spécial pour le CLERGE

DISTRIBUTEURS: REGAL KITCHENS Enrg. 394 OUEST, RUE CRAIG MONTREAL TEL. MARquette 2301 Direction: H. CHAPDELAIN

SAINT-JEROME M. L. P. VERONNEAU 467, Ave Parent. TEL. 255

Sir Louis-Amable Jetté

Causerie faite au programme de la Petite Histoire qui fut donnée chaque soir à huit heures sur le secteur français de Radio-Canada, par l'entremise des studios du poste CRCM, à Montréal.

Ce programme était préparé et dirigé par M. Robert Choquette, sous forme de dialogue avec le conférencier du jour. La causerie suivante fut faite par M. le juge Edouard Survever.

M. Choquette. — On m'a dit, monsieur le juge, que vous avez fort bien connu Sir Louis Jetté, qui fut, pendant plusieurs années, lieutenant-gouverneur de notre province. Pourriez-vous m'en dire quelque chose?

Le conférencier. — Certainement. Que désirez-vous savoir au juste?

M. Choquette. — Ce que vous voudrez bien m'en dire. Tout sera, je n'en ai aucun doute, fort intéressant.

Le conférencier. — Louis-Athabable Jetté est né à l'Assomption, en janvier 1836. Fils d'Amable Jetté, marchand, et de Caroline Gaufréau, petite-fille d'un planteur de Saint-Domingue.

M. Choquette. — Tiens. Le conférencier. — Chose assez curieuse, sa vie se divise en quatre parts égales, de vingt-et-un ans chacune: il est reçu avocat à 21 ans, appelé à la magistrature à 42, nommé lieutenant-gouverneur à 63, il meurt à 84.

M. Choquette. — Après une carrière bien remplie, je vois cela. Mais revenons, je vous prie, en arrière. Quels furent ses débuts?

Le conférencier. — M. Jetté fit, comme il était naturel, ses études au collège de l'Assomption, en même temps que sir Wilfrid Laurier. Sa cléricature, sous Thomas Kennedy Ramsay, un des grands avocats de son temps, plus tard un juge éminent de la Cour d'Appel. Pendant sa carrière d'étudiant, il fut un des membres du Cercle Pothier, où les aspirants avocats se réunissaient pour commenter les vieux auteurs français — avant le code.

M. Choquette. — Et il fut reçu avocat très jeune, n'avez-vous dit?

Le conférencier. — Oui. Le 31 décembre 1856, il annonçait à M. François Pominville — alors secrétaire du Barreau — grand-père de l'honorable juge Rinfret — qu'il se présenterait aux examens du 2 février suivant. Il avait, disait-il, étudié Pothier, Domat, Argou, la Coutume de Paris, etc.

M. Choquette. — Ayez pitié d'un profane, monsieur le juge!

Le conférencier. — Ce n'est pas moi qui parle, c'est M. Jetté. Son principal examinateur fut M. Strachan Bethune, qui, lorsque

l'on fête le cinquantenaire professionnel du juge Jetté, était présent en qualité de bâtonnier. Le juge Jetté n'a jamais parlé de lui qu'avec le plus profond respect et la plus sincère affection.

M. Choquette. — J'imagine qu'il ne tarda pas à se mettre à la pratique du droit?

Le conférencier. — En effet. Ce fut cette année-là que se forma la société légale: Fabre, Lesage et Jetté.

M. Choquette. — L'honorable Rodolphe Lemieux, qui a eu la bonté de me donner une entrevue, me disait l'autre jour que M. Fabre définissait ainsi le rôle des trois associés: "Jetté travaillait, Lesage pensait, et moi, je lisais."

Le conférencier. — C'est exact. M. Jetté était certainement le plus grand travailleur des trois. Sans négliger sa profession, il trouvait le temps de collaborer à l'Ordre...

M. Choquette. — Le Journal "juste-milieu" dont nous parlions déjà...

Le conférencier. — Précisément. (Pause)

M. Choquette. — Vous pensez que j'allais faire une remarque? Non, non, monsieur... Je vous écoute.

Le conférencier. — M. Jetté collaborait donc à l'Ordre; mais lorsque l'Institut Canadien commença à prêcher des doctrines subversives, il fonda, avec M. Fabre, l'Institut canadien-français.

Après le départ de messieurs Fabre et Lesage pour Québec, M. Jetté s'associa M. F.-L. Béique, mort l'an dernier. Il eut aussi comme associés MM. F.-X. Archambault et J.-U. Emard.

Il fut à plusieurs reprises membre du Conseil de l'Ordre, et son trésorier pendant quatre ans.

M. Choquette. — M. Jetté a sans doute plaidé des causes célèbres?

Le conférencier. — Celle qui eut le plus de retentissement fut l'affaire Guibord, en 1870. La veuve d'un typographe avait pris un mandamus pour forcer les Sulpiciens à inhumier dans le cimetière catholique le corps de son mari, mis hors l'Eglise pour avoir persisté à fréquenter l'Institut Canadien après la condamnation de ce cercle par Mgr Bourget. Le Conseil Privé décida contre lui, mais sa plaidoirie fut très remarquée. La Revue Judiciaire de Belgique, appréciant cette plaidoirie, disait: "Cette langue est celle du siècle de Voltaire."

M. Choquette. — Je vois que vous souvenez-vous concernant le juge Jetté sont très précis et, si vous le permettez...

Le conférencier. — ...remontent à fort loin? Il n'y a pas de gêne à le dire, puisque M. Jetté était un habitué de la maison de mes grands-parents maternels. Mgr Fabre, qui avait béni son mariage, était son ami depuis toujours.

M. Choquette. — Qui épousait-il?

Le conférencier. — Berthe, fille de M. Toussaint Laflamme et sœur de l'honorable Rodolphe Laflamme, plus tard ministre de la justice. Trois enfants atteignirent maturité: Mme Rodolphe Lemieux, Mme Siméon Grondin et le R. P. Jules Jetté, jésuite, homme d'une intelligence remarquable, qui insista pour consacrer à l'évangélisation des sauvages des talents qui auraient brillé en pays civilisés. Il a laissé des travaux sur les langues des sauvages de l'Ouest. Mme Lemieux seule survit.

M. Choquette. — M. Jetté avait, je pense, bien des amis?

Le conférencier. — Ses amis les plus intimes étaient: Chauveau, Cherrier, Napoléon Bourassa, Hector Fabre, Siméon Lesage, le juge Baby et sir Wilfrid Laurier. La conversation de M. Jetté était pétillante d'esprit, et il faisait bon les entendre causer tous ensemble.

M. Choquette. — Je n'en doute pas. Avait-il beaucoup voyagé?

Le conférencier. — Il avait fait plusieurs voyages en Europe. Il avait connu à Paris, vers 1872, Louis Blanc, et à Bruxelles, Laurent, le fameux commentateur du Code Napoléon.

M. Choquette. — Que savez-vous de sa méthode de travail?

Le conférencier. — C'était un traditionaliste. Il ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à sa documentation et fouillait constamment, entre autre exemple, les archives de l'abbé Verreault, à l'École Normale. Ses autorités en matières légales étaient: Edward

Blake (un géant au barreau, ancien ministre de la justice), sir Antoine-Aimé Dorion, Ramsay, Mackay. Il aimait beaucoup le juge Mathieu et son compagnon de chaque jour était le juge Henri Taschereau.

M. Choquette. — Et maintenant, ses goûts littéraires?

Le conférencier. — C'était un fidèle lecteur de la Revue des Deux-Mondes. Il s'était désabonné du Correspondant lors de la publication du roman de Georges Lechartier: L'Irrésistible Force.

M. Choquette. — N'avait-on pas accusé l'auteur d'avoir fait là un roman à clé?

Le conférencier. — En effet, on l'a accusé d'avoir peint dans son ouvrage certains salons montréalais. Plusieurs personnes ont cru se reconnaître, et protestèrent vivement que l'auteur, quand il publia son roman en volume, jugea prudent de modifier certains noms propres. Ainsi, Poirier devenait l'omnier... Pour en revenir à M. Jetté, il relisait avec intérêt les philosophes grecs. Il lisait, à part les commentateurs du code civil et les glossateurs de l'ancien droit — Brunetière (qui, d'ailleurs, fut son hôte vers 1896), Taine, Boissier, Lacordaire, Chateaubriand, Lamartine.

M. Choquette. — Lamartine...

Le conférencier. — A ce propos, laissez-moi vous raconter une anecdote.

M. Choquette. — Comment donc, je vous en prie...

Le conférencier. — Jetté était jeune avocat lorsqu'il apprit que Lamartine était devenu très pauvre. Il forma donc, avec Hector Fabre, Siméon Lesage et quelques autres, un comité qui s'occupait de la vente des ouvrages de Lamartine à Montréal. Je crois qu'à la suite de cette initiative, une assez forte somme fut transmise au vieux poète, par la Maison Bossange.

M. Choquette. — Voilà qui est fort intéressant et tout à l'honneur de nos compatriotes. Mais... nous devons, ne pensez-vous pas, quitter une aussi intéressante digression, pour revenir au droit.

Le conférencier. — Je me hâte même d'y revenir, pour le plaisir de vous dire quelques mots du professeur dont je fus l'élève assidu. M. Jetté a été nommé professeur de droit civil à l'Université Laval dès la formation de la successorale de Montréal. Il devint subseqüemment doyen de la Faculté et conserva ce poste jusqu'à son élévation à la dignité de Lieutenant-Gouverneur, en 1899.

M. Choquette. — Et par quoi, selon vous, se distinguait son enseignement?

Le conférencier. — Par la clarté et par l'ordonnance parfaite des matières. Si je n'ai appris de lui qu'à diviser un sujet et à mettre "premierement, deuxièmement", etc... c'est déjà assez pour assurer ma reconnaissance à mon premier doyen.

M. Choquette. — Ses cours, alors, devaient être fort suivis?

Le conférencier. — Ils l'étaient, et par un auditoire des plus variés, car tous étaient d'accord pour rendre hommage à sa science légale. On voyait là de vieux notaires, de vieux avocats et même des élèves de McGill. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si divers grades universitaires lui furent conférés. En 1878, l'Université Laval le nommait docteur en droit, honneur rarement accordé aux juristes. Le même degré lui fut plus tard conféré par le Bishop's College de Lennoxville, et l'Université de Toronto, alors qu'il était devenu Lieutenant-Gouverneur. Les décorations d'un autre genre ne lui firent pas défaut, non plus, puisqu'en 1901 il fut commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges. Il en reçut l'investiture des mains du duc de Cornwall et York (aujourd'hui Georges V), à Québec même, en octobre suivant. En 1910, il fut fait commandeur de la Légion d'Honneur.

M. Choquette. — N'avait-il jamais été tenté par la politique?

Le conférencier. — Oui, et il y remporta une victoire éclatante lorsqu'en 1872, il défrit, dans le quartier Saint-Jacques, et par une majorité de 1300, voici, un adversaire aussi redoutable que Sir Georges-Etienne Cartier.

M. Choquette. — C'était, en effet, un début retentissant.

Le conférencier. — Je crois, pour ma part, que l'homme délicat, raffiné, d'une courtoisie parfaite, qu'était Louis Jetté, devait se sentir assez mal à l'aise dans l'arène politique. Ce qui ne veut pas dire

qu'il se désintéressa de l'administration de son pays. Loin de là, et il eut l'occasion de lui être utile.

Ainsi, quand il fut nommé président d'une commission dont faisaient partie M. W. A. Weir, plus tard ministre et juge de la Cour Supérieure, et M. Léon Lorrain.

M. Choquette. — M. Léon Lorrain...

Le conférencier. — Notaire à Iberville, père de M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales. Cette commission obtint de la Législature d'alors des réformes utiles pour l'abréviation des délais de procédure. Une autre fois, il fut l'un des commissaires chargés de limiter, avec les États-Unis, les frontières de l'Alaska. Lorsque le président Théodore Roosevelt écrivit au président de la Commission: "We don't want the land", Sir Louis Jetté et Sir Allan Aylesworth (qui vit encore) refusèrent de participer au jugement de la majorité de la Commission, adopté par Lord Alverstone.

M. Choquette. — Ceci me fait penser que nous n'avons encore rien dit du magistrat proprement dit, bien que je croie pouvoir déduire de notre conversation qu'il était à la hauteur de cette fonction.

Le conférencier. — Vous pouvez en être assuré. M. Jetté était bien de la noblesse de robe. C'était le type du magistrat de l'ancien régime. Il n'eut jamais dicté un jugement. Il écrivait tout de sa belle écriture si claire, si nette. Juge à la Cour Supérieure, à partir de 1879, les avocats venaient entendre ses jugements parce que l'on appréciait au barreau sa science du droit français. Il possédait une bibliothèque légale très complète, qu'il a léguée à son gendre, l'honorable Rodolphe Lemieux, qui, à son tour, l'a donnée à l'Université de Montréal.

M. Choquette. — C'est un beau geste.

Le conférencier. — On peut la consulter à l'École des Hautes Études Commerciales.

M. Choquette. — A quelle époque Sir Louis Jetté fut-il lieutenant-gouverneur?

Le conférencier. — De 1899 à 1907. Il l'était pendant les fêtes du tricentenaire de Québec et fut alors président de la Commission des champs de bataille. L'année suivante, il était nommé juge en chef de la province, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite, en 1911. Pendant son séjour à Spencerwood, il eut l'honneur d'héberger les représentants de l'Angleterre: le duc de Cornwall et York (aujourd'hui Georges V), le duc de Norfolk, lord Lovat, et celui de la France: M. Louis Herbertte, conseiller d'Etat.

M. Choquette. — Si j'ai bien compris, presque toute sa vie s'écoula à Québec.

Le conférencier. — Dans ma jeunesse, il habitait Montréal, rue Saint-Hubert, entre les rues Dorchester et Sainte-Catherine, au nord du couvent des Soeurs de Sainte-Croix et des bureaux du docteur Narzal Birtz dit Desmar-teau. Plus tard, il alla demeurer avenue Viger (alors rue Dubord), dans une maison qu'après son départ pour Québec occupa son gendre, l'honorable Rodolphe Lemieux, jusqu'à ce qu'il allât habiter à Ottawa. Lorsque Sir Louis Jetté quitta Spencerwood, il s'in-

talla à Québec, rue d'Auteuil, où il avait pour voisin l'évêque anglican.

M. Choquette. — Tous ces détails sont d'un vif intérêt, mais savez-vous, M. le juge, que nous avons négligé de tracer le portrait physique de Louis Jetté?

Le conférencier. — Il était petit, extrêmement frêle, à tel point que Cartier, après sa défaite dans St-Jacques, disait: "Vous allez envoyer cet homme à Ottawa? Il est trop maigre pour faire un Parlement!" Et Cartier mourait l'année suivante, alors que M. Jetté devait vivre jusqu'à l'âge de 84 ans.

M. Choquette. — C'est ce que j'allais dire!

Le conférencier. — Toujours vêtu de façon impeccable, son tailleur, était Dussautoy, de Paris, avenue de l'Opéra. Il écrivait: "Monsieur, je vous laisse le choix du tissu, pourvu qu'il soit de ton sobre, et quant au reste... suivez la mode... de loin." Ce trait nous le peint assez bien.

Bref, je ne saurais mieux définir le juge Louis-Amable Jetté, qu'en vous disant de lui, pour terminer, qu'il fut au cours de sa carrière, l'honnête homme, dont nous parlait l'autre soir, à Saint-Sulpice, M. Paul Hazard.

M. Choquette. — Une dernière question: la date de sa mort.

Le conférencier. — M. Jetté est mort en mai 1920, à Québec.

M. Choquette. — Je vous remercie, au nom de nos auditeurs, Monsieur le juge Survever, de l'intéressante leçon de petite histoire que vous venez de nous donner.

LES LAURENTIDES AU NORD DE MONTREAL

On a appelé avec raison la "Suisse du Canada" cette région doucement montagneuse, aux accidents de paysages variés et aux richesses naturelles abondantes, qui va de St-Jérôme, (Terrebonne), à Mont-Laurier, (Labelle). Si aujourd'hui on la peut parcourir avec autant d'aise sur une route qui est l'une des mieux conçues de la province, ses touristes étrangers et villégiaturistes de Montréal peuvent y passer les mois les plus chauds de l'été, et même s'y livrer aux sports de l'hiver avec toutes les garanties de confort et de bien être qu'ils souhaitent, ils le doivent d'abord à ce grand homme de notre histoire, le curé Labelle, qui à la fin du dix-neuvième siècle, réalisa son rêve d'implanter la civilisation en plaines montagneuses, à quelques milles de Montréal, et qu'aucune difficulté n'arrêta dans la tâche qu'il s'était fixée.

Au temps du curé Labelle, il n'était pas question de tourisme dans la province de Québec. Le brave curé comptait-il qu'une fois ses colons du proche-nord bien enracinés dans leurs montagnes, naturellement croitrait dans la région l'industrie pour quoi elle est faite: le tourisme? Peu importe. Le sort a voulu qu'au moment où la vie allait devenir encore plus dure pour les habitants du nord, le tourisme se développât dans leur petit pays, et leur apportât l'aide dont ils avaient besoin. Mais en fait quel est l'intérêt touristique particulier des Laurentides du Nord de Montréal.

On peut diviser les régions de tourisme en deux grandes catégories: celles où le tourisme est rapide, continu et où le touriste laisse naturellement la plus faible proportion des sommes qu'il a l'intention de dépenser chez nous. A cette catégorie appartient toutes nos régions pittoresques où le touriste ne peut pratiquer aucun sport, pêche, chasse, etc. Le type le plus parfait de la région touristique appartenant à cette première catégorie comprend les régions où l'abondance des cours d'eau, des lacs et des rivières permet au touriste de pêcher, et où la densité du boisement lui fournit de nombreux gibiers. C'est dans ces régions, qui sont habituellement aussi des régions de villégiature, que le touriste s'arrêtera le plus longuement, et qu'il dépensera le plus. Les Laurentides du Nord de Montréal sont le type même de cette riche région touristique.

C'est d'abord à St-Jérôme que s'arrêtera le touriste qui aura pris la route numéro 11 en quittant Montréal. Il y verra un centre industriel en plein développement. Filatures, industries du papier, fonderies, scieries et usines à bots y fonctionnent à plein rendement et donnent un caractère industriel tout à fait pittoresque à cette petite ville du nord. C'est à St-Jérôme dont il fut le curé fondateur qu'on a installé le monument de Mgr Labelle, dont la réputation de courage et d'énergie est le thème des récits que se racontent les habitants du Nord pendant les longues veillées de l'hiver.

Aux portes de St-Jérôme, le touriste trouve le paysage laurentien dans son admirable et simple grandeur. De St-Jérôme à Ste-Agathe-des-Monts s'échelonnent de nombreux et séduisants villages traversés par des cours d'eau, et aux bords des lacs poissonneux, ou cachés au creux d'une montagne. Toute la région est en effet parsemée de lacs et de rivières poissonneux. On en compte récemment plus de quinze mille. On y pêche surtout la truite, l'achigan, le brochet et le doré qui sont parmi les plus beaux spécimens de notre faune aquatique.

Ste-Agathe-des-Monts est située sur les bords de l'un de ces riches lacs du Nord, le lac des Sables. Inscrustée au flanc d'une montagne boisée, elle est très recherchée de tous ceux qui ont besoin de refaire leurs forces physiques et qui re-

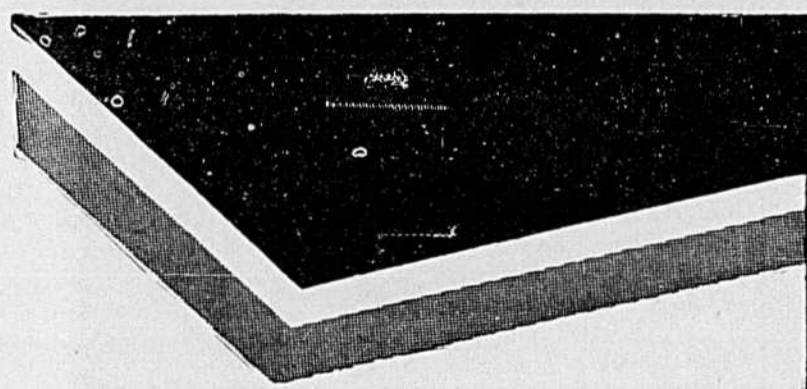
cherchent l'air pur des monts boisés. Les distractions y sont abondantes, hiver comme été, puisque de nombreux touristes étrangers vont y faire chaque année des sports d'hiver au temps des fêtes de Noël. Pendant l'hiver, le ski, pendant la belle saison, la pêche, le canot, le bain, le tennis, le golf, etc. Les tentes de l'excursion peuvent faire de Ste-Agathe leur pied à terre sans crainte de s'y ennuyer, la proche région compte plus de trente lacs qu'ils s'y amuseront à visiter pendant leur séjour là-bas.

S'ils poussent plus au nord, ils trouveront autour de presque chaque village ces groupes de lacs qui sont l'un des grands charmes de la région. Nominique, le centre de villégiature le plus connu entre Ste-Agathe et Mont-Laurier, a plusieurs lacs disposés en rayon autour de son village, le Grand et le Petit Nominique, les lacs Ste-Marie, St-Joseph, Bourget et Lafleche. Plus loin, entre Nominique et Mont-Laurier, les lacs Sagouay, Guenette, aux Ecorces, du Val-Barrette dorment au milieu de forêts touffues qui abritent d'innombrables réserves de chasse. Il suffit en somme que le touriste fasse les quelques trente milles qui séparent Montréal de Saint-Jérôme et il entre dans l'Eden du Nord, où, à chaque nouveau mille, il découvre soit un lac, soit une forêt, soit un de ces petits villages soigneusement tenus dont la seule vue repose des fatigues de la vie urbaine. Que les citoyens de la province réfléchissent et profitent autant que les étrangers des richesses merveilleuses et du pittoresque du Québec.

REFUSEZ-LES IMITATIONS



Les taux réduits DE LA NUIT commencent maintenant à 7 P.M.
pour les appels entre postes.

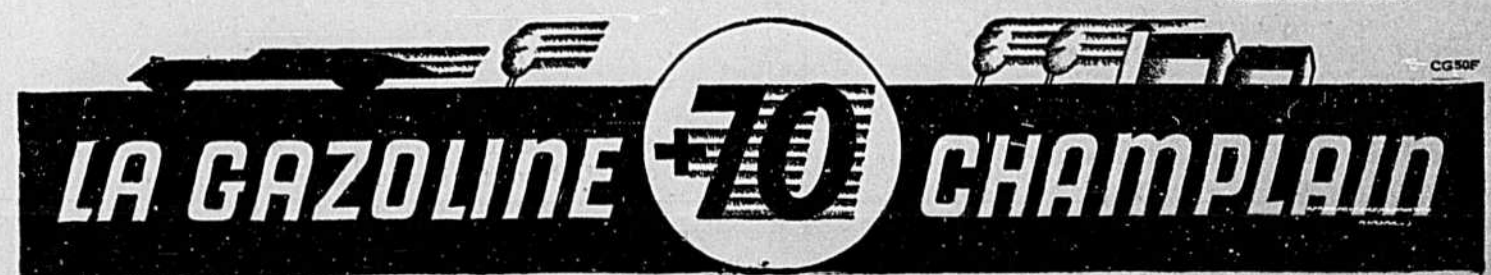


Puissance et vie nouvelle!

Vous trouverez un plaisir nouveau à l'automobilisme avec la Gazoline +70 Champlain. Cette gazoline de haute qualité est scientifiquement constituée en vue de faire donner le maximum de performance à toutes les voitures, vieilles ou neuves. Adoptez la Gazoline +70 Champlain aujourd'hui et notez ce qu'elle donne: prompt départ, rapide accélération et puissance accrue.



L'automobiliste n'a pas à craindre d'ennuis avec la CHAMPLAIN PENMARK, huile à moteur de Pensylvanie 100% pure. Faites vider et remplir aujourd'hui votre carter de Champlain Penmark. Le Benzol et l'Ethyl Champlain, comme la gazoline Plus 70 Champlain et l'huile à moteur Champlain Penmark, sont en vente dans 750 dépôts et débits de Champlain disséminés dans toute la Province.



Un plaisir des anciens

Même dans le bon vieux temps, les fumeurs s'y connaissaient et préféraient la saveur du tabac naturel cultivé dans notre cher Québec. Ce même bon tabac est partout en demande aujourd'hui et donne plus satisfaction que jamais! C'est l'Alouette, l'incomparable tabac naturel, produit de la belle province de Québec.

Conservez les Cartes Gagnantes 10¢



LE TABAC À PIPE **ALOUETTE** est le choix des connaisseurs. La Cie B. Houde Limitée—Québec

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
AVOCAT - BARRISTER
319, Rue LABELLE
SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310
RAYMOND RAYMOND
AVOCAT
Samedi et dimanche à
Sainte-Agathe
303, ST-GEORGES - ST-JEROME

Assurances Générales
Bureau responsable. Expérience et service connus depuis
au-delà de 24 ans
J. T. CLEMENT
Gérant de district - District manager
330, St-Georges Tél. 171 Saint-Jérôme
Représentant les principales compagnies faisant affaires au Canada

RODRIGUE BELANGER
ASSURANCES GENERALES
Feu, Vie, Accidents et Maladie,
Automobile, Plate Glass
Représentant
Confederation Life Ass.
Téléphone 60-J
169, ST-GEORGES ST-JEROME

Cartes professionnelles
LEGAULT & LEGAULT
L. L. Legault, C. R.
Guy Legault, B.A., L.L.B.
AVOCATS ET PROCUREURS
Téléphone 60 - Boîte Postale 93
LACHUTE
MAURICE DEMERS
AVOCAT ET PROCUREUR
152, Est NOTRE-DAME
MONTREAL
IVRY NORD
Téléphone 172-R-11

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

La Commission du Service civil a commencé de recevoir les applications pour les quatre positions de facteurs ouvertes dans notre ville, et les recevra jusqu'au 15 juillet inclusivement.

LA VISITE DES GYMNASTES D'ALFRED

Dans les vingt-quatre heures, les vaillants gymnastes d'Alfred, Ont., seront au milieu de nous. Ce qu'ils sont attendus, ces fiers cadets! On a hâte de les voir à l'oeuvre.

De leur côté, cette promenade est la récompense de leur persévérant labeur, de leur long entraînement. En effet, la méthode suivie à l'École industrielle produit des résultats incroyables! Lisez: Le nouvel élève est placé dans la 4e section des gymnastes. Pour entrer dans la 3e section, il devra réussir l'examen, comportant une série plutôt variée d'exercices de gymnastique suédoise et de danse.

Avec la promotion, les accessoires (cheval allemand, tremplin, mils, barres parallèles, etc...) entrent en scène. Puis viennent les exercices d'audace et de souplesse.

Pour que l'élève soit promu à la première section, La Section d'honneur - il devra faire preuve d'une décision rapide; d'une élégance de mouvements impeccable!

Les heureux privilégiés de la 1ère section seuls sont autorisés à figurer en public. Il est donc facile de comprendre l'ardeur déployée pour parvenir à l'idéal qui ouvre la porte aux promotions! Ce seront donc les "petits chanceux" que nous verrons à l'Aréna demain!

Le programme comporte des sauts en hauteur; marches et contre-marches, gymnastique sur matelas, chars d'assauts, etc., cheval allemand, tremplin, plongeon, danse des sabres, pyramides, de quoi agacer les nerfs les plus solides, trois heures durant! Rendez-vous à l'Aréna pour en juger par vous-mêmes.

J. M. Burani
AUX ANCIENS DU COLLEGE DE ST-JEROME

A une réunion importante du Conseil de l'Amicale de St-Jérôme, tenue au Collège le 4 juillet dernier, il a été décidé de faire la réunion annuelle des Anciens le 8 septembre prochain, au collège.

Dés maintenant les différents comités d'organisation sont en activité pour faire de cette réunion d'anciens la plus complète et la plus nombreuse. Nous prions donc tous les anciens de se faire un devoir de répondre à l'appel de leur Alma Mater. Vous aimerez sans doute rencontrer d'anciens professeurs, d'anciens confrères et mêmes d'anciens amis - vous en aurez l'occasion.

Retenez de suite votre carte de membre. Cette carte de membre de notre belle Amicale vous donne droit de prendre part aux réceptions, au grand banquet et aux divers divertissements et le prix n'en est de \$1.00. Adressez-vous aux directeurs suivants, qui ont des cartes à vendre!

MM. Lucien Giraldeau, Albert Charbonneau, Conrad Bourbeau, Pierre Thibault, René Lauzon, Octave Lauzon, Henri Daoust, Octave Lauzon, Henri Parent, J. N. Desjardins, Chs.-Ed. Labelle, Alfred Foisy, Napoléon Castonguay, Paul Chaloux, Armand Parent.

Aux membres résidents à Montréal, veuillez vous adresser à MM. Henri Lauzon, 4379 St-Hubert, (Tél. Fr. 4947), à J. J. Locas, 1865 rue Wolfe (Tél. Ch. 7217), à Octave Chabot 3699 Av. Verdun, à Verdun, ainsi qu'à Henri Rodier, à 116 Ouest rue St-Paul.

P. A. Castonguay, Sec.
FETE REMISE

On nous informe que la fête de famille qui devait avoir lieu à l'occasion de noces d'or du docteur et de Mme Edmond Grignon, de Sainte-Agathe, est remise à plus tard, à cause du mauvais état de santé des jubilaires.

Nous formons des vœux pour le complet rétablissement de M. et Mme Edmond Grignon.

M. Adélar Emmanuel Lebeau, entrepreneur de cette ville, a obtenu le contrat pour l'agrandissement de l'école St-Josph, au prix de \$13,800.00

—Les vacances du Salon Symone sont remises au 18 août 1935.

UN ACCIDENT MORTEL A SAINTE-ADELÈ
—Le 5 juillet dernier, le Dr. Brais, coroner du district, était appelé à tenir une enquête sur la mort de William-John Young, employé de la Gateau Power, à Mont Rolland.

D'après les témoignages rendus à l'enquête, Louis-Philippe Lévesque, Rodrick B. Bryce et Young étaient à isoler les fils conducteurs de la ligne nommée Nominigum. Le courant avait été enlevé de cette ligne et des tapis caoutchoutés avaient été posés pour isoler la ligne vivante suivante.

Apparemment, Young mit son bras en dehors de la place isolée. Il fut immédiatement foudroyé et tomba à la renverse sur Lévesque qui travaillait près de lui.

Lévesque et Bryce s'empresèrent auprès de Young et le transportèrent en dehors de la bâtisse, pour pratiquer la respiration artificielle; le docteur Edouard Millette, de Sainte-Adèle, fut appelé, qui injecta le blessé et continua à pratiquer la respiration artificielle durant deux heures. Le malheureux Young ne revint pas à la vie.

—La Eagle Lumber désire faire savoir à ses clients qu'à partir de demain jusqu'au 27 juillet, elle vendra son bois à \$2.50 le voyage.

—Dimanche dernier, à 11 hrs, le révérend Père Alphonse-Marie Forget, chantait, en l'église de St-Jérôme, sa première grand-messe. C'était la première grand-messe d'un prêtre dominicain, enfant de Saint-Jérôme, aussi l'assistance était nombreuse.

Le R. P. Forget a chanté cette grand-messe suivant le rite dominicain et il était assisté des RR. PP. J. M. Lafrance et S. Viau, O.P. Les servants étaient MM. les abbés Jean-Paul Giraldeau et Hervé Thinel, et M. Ernest Forget, frère du célébrant.

Dieu; le prêtre est chargé d'enseigner, et il a reçu de Dieu l'autorité requise pour cela; ministre de la parole, le prêtre est la lumière du monde et le sel de la terre; b) les mystères de Dieu, des sacrements par lesquels la vie divine est créée et développée en nous, le prêtre est surtout sacrificateur; c'est lui le vrai sacrificateur, qui en vertu de son ordination a le pouvoir d'immoler la Victime très pure et toute mystique.

On remarque au sanctuaire, MM. les abbés Paul Touchette et Maurice Oumet, condisciples du nouveau prêtre, M. Napoléon La-voie ecclésiastique, M. le curé Emile Dubois, ainsi que MM. les vicaires.

MM. et Mme Noé Forget, père et mère du nouveau prêtre ainsi que ses frères et sœurs, assistaient à la messe, à la place d'honneur.

Immédiatement après la messe, M. et Mme Noé Forget recevaient à un dîner intime en l'honneur de leur fils. On remarque à ce banquet les RR. PP. Alphonse-Marie Forget, O.P., Jean-Marc Lafrance, O.P., Stanislas Viau, O.P., MM. les abbés Paul Labelle, Maurice Oumet, Hervé Thinel, eccl., J. Paul Giraldeau, eccl., Nap. La-voie, eccl., Le R.P. Marie-Jérôme, de Hull, MM. et Mmes Noé Forget, Delphis Prud'homme, Sylvio Morand, M. Ernest Forget, Mlles Lucienne Forget, Simonne Forget et Yvette Forget, de la famille immédiate du R.P. Alphonse-Marie Forget.

M. et Mme Rod. Forget, Mlle Marie-Louise Forget, Mlle Maurice Valiquette, Léonor Girard, Henri Lefebvre, Mlles Jeannine Forget, Pierrette Prud'homme et Gorgette Prud'homme.

BASEBALL
Le mauvais état du terrain, dimanche dernier, a empêché la joute entre le St-Jérôme et le Beau-rivage d'avoir lieu.

Le St-Jérôme recevra, dimanche prochain, la visite du Progress Cap. Espérons que nous pourrons assister à cette joute que la température favorisera.

COUR DE MAGISTRAT
Son honneur Donat Lalonde, présidera les 16 et 17 juillet prochains, une session de la cour de magistrat.

—Nos pompiers n'ont eu à répondre, au cours de la dernière semaine, qu'à un seul appel téléphonique pour feu de cheminée chez M. Ed. Lamarche, 136 rue Saint-Georges.

—Le sous-chef de police, M. Hervé Desjardins, est depuis hier en vacances à Saint-Faustin, avec sa famille.

—La taxe et la surtaxe d'amusements pour la séance de lutte du 4 juillet dernier ont rapporté la somme de \$17.18.

—Depuis quelques jours, nous pouvons admirer dans les vitrines de M. Henri Parent, rue St-Georges, le "cadre du centenaire", contenant une centaine de photographies de quelques-uns des hommes publics des 1er et 2 septembre dernier. Ce cadre ornera la salle des délibérations de l'hôtel de ville et le presbytère en aura aussi un exemplaire.

—L'issue du prône, M. le curé a souhaité la bienvenue au nouveau prêtre, lui disant sa joie de le revoir à Saint-Jérôme.

M. l'abbé Paul Labelle, vicaire et ami du R. P. Forget, a donné le sermon de circonstance. Après avoir exprimé les sentiments de bonheur de toute la population jérôme et particulièrement de la famille Forget, le prédicateur a démontré que: 1o. le prêtre est l'ouvrage de Dieu... 2o. C'est Dieu qui a créé le sacerdoce, c'est Dieu qui a façonné l'âme de ce jeune homme qui aujourd'hui est devenu prêtre dominicain. 20.—Le prêtre est le

tantis que M. Taschereau continue, comme premier ministre, depuis quinze ans, un régime de gouvernement libéral qui se maintient depuis trente-huit ans dans notre province.

Tous deux sont des avocats. Ils n'ont que trois ans de différence d'âge, M. Taschereau étant né le 5 mars 1867, et M. Bennett, le 3 juillet 1870. Ils sont l'un et l'autre d'une grande énergie et remplissent avec vigueur leurs fonctions officielles.

Là où ils diffèrent, c'est que le premier ministre de Québec se tient constamment en contact avec ses collègues de la députation au cours des débats parlementaires, quelque longs et ennuyeux qu'ils soient; le premier ministre d'Ontario n'a pas la même condescendance ni la même patience, pour des raisons qui peuvent être bonnes, mais qu'il n'a pas jugé à propos de rendre très claires au public. La rumeur se répand depuis longtemps qu'il a peur des critiques de ses adversaires, et qu'il aime mieux les lire au "Hansard" que de les entendre sur le parquet de la Chambre des députés. Aussi, perd-il souvent le contrôle de ses nerfs lorsqu'il ne peut esquiver à temps le barrage serré des libéraux et des indépendants.

On connaît assez le caractère de M. Bennett pour affirmer qu'il a adopté une méthode de direction exclusive et personnelle qui se rapproche d'une dictature plus ou moins déguisée. Les uns lui en font un mérite, d'autres s'en montrent froissés, parmi ses collègues même, qui ne peuvent toujours réfréner leur mécontentement.

Ceux qui habitent la ville sont portés à croire que l'eau, le lait et les aliments à la campagne sont toujours sains. Un ruisseau frais et clair, étincelant, peut servir de drainage à une ou plusieurs fermes, et, pour ne mentionner qu'une maladie, la fièvre typhoïde se rencontre dans plusieurs agglomérations rurales. Personne ne peut juger une eau à la regarder. Le lait n'est pas plus pur à la campagne qu'il l'est en ville, et celui que vous désirez avoir pasteurisé à la ville ne devra pas plus être pris crû à la campagne. Heureusement, l'ébullition nous présente un moyen bien simple de nous protéger contre les germes du lait.

Il est bon de faire des promenades, mais tâchons au moins d'en revenir en aussi bonne condition que lorsqu'on est parti.

LE JOUR LE PLUS LONG
Il est indispensable, quand on parle du plus long jour de l'année, de préciser la partie du monde dont il est question. Voici la longueur du plus long jour dans plusieurs villes: A Stockholm, le plus long jour dure dix-huit heures et demie. A Hambourg et à Dantzic, il dure dix-sept heures. A Leningrad & à Tobolsk, le plus long jour dure dix-neuf heures, et le plus court cinq heures. A Tornéa (Finlande) le 21 juin apporte un jour qui dure presque vingt-deux heures, et le jour de Noël ne dure pas trois heures. A New-York, le plus long jour dure quinze heures, et à Montréal, seize heures. A Vardae (Norvège), le plus long jour dure, du 22 mai au 22 juillet, sans interruption. Dans le Spitzberg, il dure trois mois et demi.

"LES ANNALES"
Une visite à l'Exposition de Bruxelles; de fort curieuses pages sur le Monde vivant des Eaux; le troisième acte d'une oeuvre dramatique extrêmement attachante: La Tragédie de François-Joseph; des articles d'actualité concernant les livres nouveaux, le théâtre, le cinéma, des souvenirs historiques, voilà les principaux éléments du dernier numéro des Annales. En vente partout, le numéro: 2 francs.

L'agent de police. — Monsieur, je vous arrête.
Le marcheur. — Mais je suis somnambule.
L'agent de police. — Je ne m'occupe pas de la religion à laquelle vous appartenez, mais vous n'avez pas le droit de vous promener en chemise dans les rues.

A VENDRE
Deux couchettes doubles complètes et une simple en fer et une 2 x 4 en fer. Cabinet de secrétaire avec chaise pour convenir et un lot de chaises de salle à manger. S'adresser au N. 11 rue Labelle, St-Jérôme, P. Q. *3 f. 19 j.

A VENDRE
Restaurant, bon poste, très achalandé. S'adresser à Charles Giroux, Shawbridge, P. Q. *3f. 12 j.

ACHAT DE CREANCES ET REGLEMENTS DE DETTES
Nous achetons et payons comptant tous comptes de commerçants ou de professionnels; aussi vieux jugements, et arrérages de loyers. Si vous avez des difficultés avec vos créanciers, nous nous occupons également du règlement de vos dettes. F. G. CARDINAL & CIE, 266 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, Tél. LAncaster 1900 *12-31-5

RENTES SEIGNEURIALES à vendre censitaires des Côtes Dalhousie, Ste-Marguerite et St-Pierre. Bon placement à 6%. Pour informations, s'adresser à Chs. Ed. Marchand, 304 rue Labelle, Saint-Jérôme. *3fs-5-7-35

A VENDRE — Chaises de barbier hydrauliques, en porcelaine blanche presque neuves, miroirs (plate-glass), ainsi que machines à sécher les cheveux et lavabos, à bon marché. S'adresser à H. Chalut Casier 652, Saint-Jérôme, P. Q., Tél. 349. *3f-28-6-35

A VENDRE — Magasin de mercerie à vendre, bonne localité, à Ste-Agathe-des-Monts, en face du bureau de poste. Pour informations s'adresser à A. Lefebvre, Banque de Montréal, St-Jérôme, P. Q. *3f-28-6-35

HOMMES DEMANDES pour clientèle Rawleigh à Sainte-Agathe. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh Co. Dept. M1-605 Montréal, Canada. *13fs-5-7-35

PERDU
Un chapelet en perles de satin a été perdu aux environs de l'avenue Parent et de la rue St-Georges. Le crucifix porte les initiales R.A.C. et la médaille est gravée: 1934. Prière de le rapporter au bureau de l'Avenir du Nord, 316 rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q. *1f.12 j.

EMPLOI DEMANDE
Cuisinier d'expérience offre ses services pour hôtel, maison de pension privée. Bonnes références fournies sur demande. S'adresser à L'Avenir du Nord, 316 rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q. *1f12j.

PERDU
Un chien Terrier écossais noir, entre 3 et 4 heures de l'après-midi, le 9 juillet. Il porte une bande écossaise au cou et une licence numéro 723. Récompense promise. S'adresser à M. Paul Bray, Lorraine avenue, Westmount, Montréal, P.Q. *1f 12 j.

A VENDRE
Restaurant, bon poste, très achalandé. S'adresser à Charles Giroux, Shawbridge, P. Q. *3f. 12 j.

UNE BONNE NOUVELLE
La ville de Saint-Jérôme qui doit tant à l'honorable Athanase David a aujourd'hui un motif de plus de lieu être reconnaissante.

En effet, le gouvernement de Québec, par l'entremise du secrétaire de la province, et à la demande du maire et des échevins, vient d'accorder à notre ville un octroi de \$115,000, dont 60,000 sont destinés à notre hospice et aideront à sa construction.

Le reste, soit \$55,000, est destiné à subventionner divers travaux municipaux, agrandissement d'écoles, etc., pour lesquels la ville devra contribuer sa quote-part.

Cette bonne nouvelle nous a été communiquée par M. le maire E. Bertie qui dit hautement sa satisfaction de voir que ses démarches et celles du conseil municipal, ont eu un si heureux résultat.

DEUX PREMIERS MINISTRES
Le peuple a le droit de juger et le devoir de comparer ses chefs politiques. Quelles sont les différences et les ressemblances qui existent entre l'honorable M. Bennett, premier ministre conservateur du Canada, et l'honorable M. Taschereau, premier ministre libéral de la province de Québec? Il ne s'agit pas ici de savoir lequel des deux détient les saines doctrines politiques. Tous deux, élus par le suffrage populaire, sont sensés représenter, dans leurs sphères respectives, la majorité de leurs administrés. Ils sont, de plus, d'après les règles parlementaires, tenus de conserver la confiance de la majorité des députés du peuple siégeant dans la Chambre des Communes, à Ottawa, et dans l'Assemblée législative, à Québec. A ce point de vue, nos deux premiers ministres sont sur le même pied, sauf que la majorité de M. Taschereau en Chambre est beaucoup plus forte que celle de M. Bennett.

Il est aussi intéressant de remarquer que M. Bennett a inauguré un régime de gouvernement qui a pris naissance à la suite des élections fédérales du 28 juillet 1930,

Avec les beaux jours de l'été revient la saison des vacances. Des milliers de personnes se déplacent, voyagent et veulent voir du pays nouveau. Ce mouvement est grandement favorisé, de nos jours, par les automobiles et les routes pavées qui traversent les continents.

Dans un temps où tout est si bien organisé, il paraît peut-être superflu de dire qu'il y a deux manières d'entreprendre un voyage en auto: la première consiste dans l'organisation de son voyage et la seconde dans l'imprévoyance. L'un est ordinairement porté à aimer l'imprévu, mais il faut éviter l'imprévoyance; on a vu, souvent les accidents parés grâce à l'attention apportée en temps et lieu.

Une promenade en auto ne comporte pas nécessairement des dangers graves, toutefois certains hasards plus ou moins heureux peuvent être évités avec une peu de prévoyance.

L'on sait que des bons freins ont leur importance en tout temps, mais ils sont absolument indispensables, lorsqu'on roule sur une route inconnue, à la sécurité des voyageurs. Des pneus usés ne sont peut-être pas d'un grand danger si l'on conduit sa voiture en ville, mais on sait fort bien qu'une cre-

vous soudaine est la cause fréquente que les autos tombent dans un fossé. Des bons freins, des bons pneus et des lumières convenables sont le confort et la sécurité des voyageurs.

Un grand nombre de personnes se sentent mieux lorsqu'elles prennent régulièrement leurs repas. Manger trop vite et à n'importe quelle heure et n'importe quoi, plus boire des liqueurs gazeuses sont autant de causes qui nuisent à une bonne digestion et gâtent souvent les plaisirs du lendemain. Il arrive souvent aussi que l'on parte à la hâte après le repas du midi, rien de surprenant que l'on se sente malade le long de la route.

Lorsqu'on est assis dans une automobile l'on ne prend guère d'exercice, et il arrive souvent qu'ayant le bagage à ses pieds l'on ne peut même remuer une jambe, il en résulte des crampes et de l'engourdissement dans les membres. Le grand air stimule et donne l'appétit mais n'assure pas le jeu des muscles. Mieux vaut donc une halte d'une heure à midi et de s'arrêter à bonne heure le soir afin de pouvoir se détendre et marcher, gardant ainsi ses muscles en bonne condition et évitant la fatigue qui produit l'irritabilité.

Excursionnez commodément et à bon compte durant vos vacances. Renseignez-vous d'avance sur les combinaisons de billets à prix réduits. Economisez. Voyages en chemin de fer pour arriver à destination frais, dispos et plein d'entrain! Projetez-vous un voyage de vacances de courte durée ou prolongé, ou simplement des excursions de fin de semaine à la campagne, aux eaux, à la mer? Documentez-vous sur les Billets de fin de semaine à prix réduits, délivrés durant toute l'année. Départ du vendredi à midi au dimanche à 2.00 p.m. Retour, départ jusqu'à minuit lundi.

Billets valables 21 jours
Délivrance jusqu'au 30 sept., pour les gares de la Côte du Maine.

Billets valables 16 jours
à destination des parcs nationaux — Jasper, Banff, etc. Délivrance jusqu'au 30 sept.

Billets valables 45 jours
Délivrance jusqu'au 30 sept., pour les gares de l'Ouest canadien et jusqu'au 10 nov. pour celles de la Côte du Pacifique. Valables (A) en wagons-lits de 2e (touriste); (B) en wagons-lits de 2e (touriste); (C) en voiture de première.

EXCURSIONS SUR LES GRANDS LACS
Combinaisons forfaitaires 29 juin — 10 sept.

Billets spéciaux d'été
délivrance jusqu'au 30 sept., pour toute les gares de l'Ontario, du Québec et des Provinces Maritimes, et maints endroits aux Etats-Unis.

VOYAGEZ en CHEMIN DE FER
Pour des indications plus détaillées, notamment sur les séjours de vacances, renseignez-vous auprès des gares, bureaux et agences du PACIFIQUE CANADIEN

PERDU
Un chapelet en perles de satin a été perdu aux environs de l'avenue Parent et de la rue St-Georges. Le crucifix porte les initiales R.A.C. et la médaille est gravée: 1934. Prière de le rapporter au bureau de l'Avenir du Nord, 316 rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q. *1f.12 j.

EMPLOI DEMANDE
Cuisinier d'expérience offre ses services pour hôtel, maison de pension privée. Bonnes références fournies sur demande. S'adresser à L'Avenir du Nord, 316 rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q. *1f12j.

PERDU
Un chien Terrier écossais noir, entre 3 et 4 heures de l'après-midi, le 9 juillet. Il porte une bande écossaise au cou et une licence numéro 723. Récompense promise. S'adresser à M. Paul Bray, Lorraine avenue, Westmount, Montréal, P.Q. *1f 12 j.

A VENDRE
Restaurant, bon poste, très achalandé. S'adresser à Charles Giroux, Shawbridge, P. Q. *3f. 12 j.

ACHAT DE CREANCES ET REGLEMENTS DE DETTES
Nous achetons et payons comptant tous comptes de commerçants ou de professionnels; aussi vieux jugements, et arrérages de loyers. Si vous avez des difficultés avec vos créanciers, nous nous occupons également du règlement de vos dettes. F. G. CARDINAL & CIE, 266 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, Tél. LAncaster 1900 *12-31-5

RENTES SEIGNEURIALES à vendre censitaires des Côtes Dalhousie, Ste-Marguerite et St-Pierre. Bon placement à 6%. Pour informations, s'adresser à Chs. Ed. Marchand, 304 rue Labelle, Saint-Jérôme. *3fs-5-7-35

A VENDRE — Chaises de barbier hydrauliques, en porcelaine blanche presque neuves, miroirs (plate-glass), ainsi que machines à sécher les cheveux et lavabos, à bon marché. S'adresser à H. Chalut Casier 652, Saint-Jérôme, P. Q., Tél. 349. *3f-28-6-35

A VENDRE — Magasin de mercerie à vendre, bonne localité, à Ste-Agathe-des-Monts, en face du bureau de poste. Pour informations s'adresser à A. Lefebvre, Banque de Montréal, St-Jérôme, P. Q. *3f-28-6-35

HOMMES DEMANDES pour clientèle Rawleigh à Sainte-Agathe. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh Co. Dept. M1-605 Montréal, Canada. *13fs-5-7-35

PERDU
Un chapelet en perles de satin a été perdu aux environs de l'avenue Parent et de la rue St-Georges. Le crucifix porte les initiales R.A.C. et la médaille est gravée: 1934. Prière de le rapporter au bureau de l'Avenir du Nord, 316 rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q. *1f.12 j.

UNE BONNE NOUVELLE
La ville de Saint-Jérôme qui doit tant à l'honorable Athanase David a aujourd'hui un motif de plus de lieu être reconnaissante.

En effet, le gouvernement de Québec, par l'entremise du secrétaire de la province, et à la demande du maire et des échevins, vient d'accorder à notre ville un octroi de \$115,000, dont 60,000 sont destinés à notre hospice et aideront à sa construction.

Le reste, soit \$55,000, est destiné à subventionner divers travaux municipaux, agrandissement d'écoles, etc., pour lesquels la ville devra contribuer sa quote-part.

Cette bonne nouvelle nous a été communiquée par M. le maire E. Bertie qui dit hautement sa satisfaction de voir que ses démarches et celles du conseil municipal, ont eu un si heureux résultat.

DEUX PREMIERS MINISTRES
Le peuple a le droit de juger et le devoir de comparer ses chefs politiques. Quelles sont les différences et les ressemblances qui existent entre l'honorable M. Bennett, premier ministre conservateur du Canada, et l'honorable M. Taschereau, premier ministre libéral de la province de Québec? Il ne s'agit pas ici de savoir lequel des deux détient les saines doctrines politiques. Tous deux, élus par le suffrage populaire, sont sensés représenter, dans leurs sphères respectives, la majorité de leurs administrés. Ils sont, de plus, d'après les règles parlementaires, tenus de conserver la confiance de la majorité des députés du peuple siégeant dans la Chambre des Communes, à Ottawa, et dans l'Assemblée législative, à Québec. A ce point de vue, nos deux premiers ministres sont sur le même pied, sauf que la majorité de M. Taschereau en Chambre est beaucoup plus forte que celle de M. Bennett.

Il est aussi intéressant de remarquer que M. Bennett a inauguré un régime de gouvernement qui a pris naissance à la suite des élections fédérales du 28 juillet 1930,

Avec les beaux jours de l'été revient la saison des vacances. Des milliers de personnes se déplacent, voyagent et veulent voir du pays nouveau. Ce mouvement est grandement favorisé, de nos jours, par les automobiles et les routes pavées qui traversent les continents.

Dans un temps où tout est si bien organisé, il paraît peut-être superflu de dire qu'il y a deux manières d'entreprendre un voyage en auto: la première consiste dans l'organisation de son voyage et la seconde dans l'imprévoyance. L'un est ordinairement porté à aimer l'imprévu, mais il faut éviter l'imprévoyance; on a vu, souvent les accidents parés grâce à l'attention apportée en temps et lieu.

Une promenade en auto ne comporte pas nécessairement des dangers graves, toutefois certains hasards plus ou moins heureux peuvent être évités avec une peu de prévoyance.

L'on sait que des bons freins ont leur importance en tout temps, mais ils sont absolument indispensables, lorsqu'on roule sur une route inconnue, à la sécurité des voyageurs. Des pneus usés ne sont peut-être pas d'un grand danger si l'on conduit sa voiture en ville, mais on sait fort bien qu'une cre-

vous soudaine est la cause fréquente que les autos tombent dans un fossé. Des bons freins, des bons pneus et des lumières convenables sont le confort et la sécurité des voyageurs.

Un grand nombre de personnes se sentent mieux lorsqu'elles prennent régulièrement leurs repas. Manger trop vite et à n'importe quelle heure et n'importe quoi, plus boire des liqueurs gazeuses sont autant de causes qui nuisent à une bonne digestion et gâtent souvent les plaisirs du lendemain. Il arrive souvent aussi que l'on parte à la hâte après le repas du midi, rien de surprenant que l'on se sente malade le long de la route.

Lorsqu'on est assis dans une automobile l'on ne prend guère d'exercice, et il arrive souvent qu'ayant le bagage à ses pieds l'on ne peut même remuer une jambe, il en résulte des crampes et de l'engourdissement dans les membres. Le grand air stimule et donne l'appétit mais n'assure pas le jeu des muscles. Mieux vaut donc une halte d'une heure à midi et de s'arrêter à bonne heure le soir afin de pouvoir se détendre et marcher, gardant ainsi ses muscles en bonne condition et évitant la fatigue qui produit l'irritabilité.

Excursionnez commodément et à bon compte durant vos vacances. Renseignez-vous d'avance sur les combinaisons de billets à prix réduits. Economisez. Voyages en chemin de fer pour arriver à destination frais, dispos et plein d'entrain! Projetez-vous un voyage de vacances de courte durée ou prolongé, ou simplement des excursions de fin de semaine à la campagne, aux eaux, à la mer? Documentez-vous sur les Billets de fin de semaine à prix réduits, délivrés durant toute l'année. Départ du vendredi à midi au dimanche à 2.00 p.m. Retour, départ jusqu'à minuit lundi.

Billets valables 21 jours
Délivrance jusqu'au 30 sept., pour les gares de la Côte du Maine.

Billets valables 16 jours
à destination des parcs nationaux — Jasper, Banff, etc. Délivrance jusqu'au 30 sept.

Billets valables 45 jours
Délivrance jusqu'au 30 sept., pour les gares de l'Ouest canadien et jusqu'au 10 nov. pour celles de la Côte du Pacifique. Valables (A) en wagons-lits de 2e (touriste); (B) en wagons-lits de 2e (touriste); (C) en voiture de première.

EXCURSIONS SUR LES GRANDS LACS
Combinaisons forfaitaires 29 juin — 10 sept.

Billets spéciaux d'été
délivrance jusqu'au 30 sept., pour toute les gares de l'Ontario, du Québec et des Provinces Maritimes, et maints endroits aux Etats-Unis.

VOYAGEZ en CHEMIN DE FER
Pour des indications plus détaillées, notamment sur les séjours de vacances, renseignez-vous auprès des gares, bureaux et agences du PACIFIQUE CANADIEN

PERDU
Un chapelet en perles de satin a été perdu aux environs de l'avenue Parent et de la rue St-Georges. Le crucifix porte les initiales R.A.C. et la médaille est gravée: 1934. Prière de le rapporter au bureau de l'Avenir du Nord, 316 rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q. *1f.12 j.

EMPLOI DEMANDE
Cuisinier d'expérience offre ses services pour hôtel, maison de pension privée. Bonnes références fournies sur demande. S'adresser à L'Avenir du Nord, 316 rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q. *1f12j.

PERDU
Un chien Terrier écossais noir, entre 3 et 4 heures de l'après-midi, le 9 juillet. Il porte une bande écossaise au cou et une licence numéro 723. Récompense promise. S'adresser à M. Paul Bray, Lorraine avenue, Westmount, Montréal, P.Q. *1f 12 j.

A VENDRE
Restaurant, bon poste, très achalandé. S'adresser à Charles Giroux, Shawbridge, P. Q. *3f. 12 j.

ACHAT DE CREANCES ET REGLEMENTS DE DETTES
Nous achetons et payons comptant tous comptes de commerçants